

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 JANVIER 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25/01/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 07/02/2022

Délibération n° D-2022-1

Intercommunalité - Communauté d'Agglomération du Niortais -
Rapport d'activités 2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

Secrétaire de séance : Madame Christine HYPEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Madame Aline DI MEGLIO, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Yann JEZEQUEL, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction du Secrétariat Général

Intercommunalité - Communauté d'Agglomération du Niortais - Rapport d'activités 2020

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales dispose « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Niortais a transmis son rapport d'activité pour l'année 2020.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la communication du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour l'année 2020.

Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour l'année 2020.

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS

2020

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

niortagglo
Agglomération du Niortais

Chiffres clefs

120 545*
HABITANTS

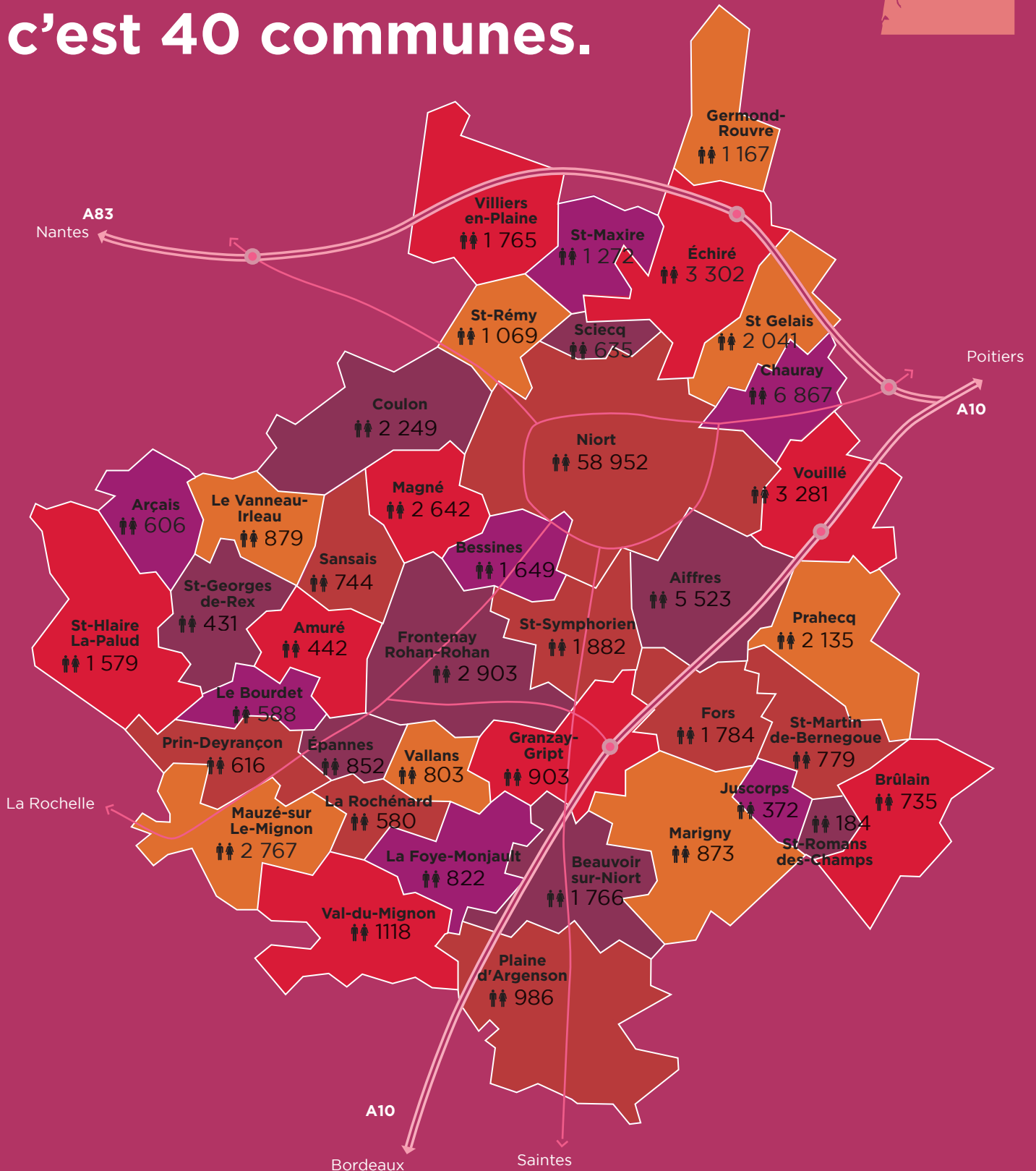
40
COMMUNES

821
KM²

82
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

AIFFRES
AMURÉ
ARÇAIS
BEAUVOIR-SUR-NIORT
BESSINES
BRÛLAIN
CHAURAY
COULON
ÉCHIRÉ
ÉPANNES
FORS
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
GERMOND-ROUVRE
GRANZAY-GRIPT
JUSCORPS
LA FOYE-MONJAULT
LA ROCHÉNARD
LE BOURDET
LE VANNEAU - IRLEAU
MAGNÉ
MARIGNY
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON
NIORT
PLAINE-D'ARGENSON
PRAHECQ
PRIN-DEYRANÇON
SAINT-GELAIS
SAINT-GEORGES-DE-REX
SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE
SAINT-MAXIRE
SAINT-RÉMY
SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS
SAINT-SYMPHORIEN
SANSAIS - LA GARETTE
SCIECQ
VALLANS
VAL-DU-MIGNON
VILLIERS-EN-PLAINE
VOUILLÉ

La Communauté d'Agglomération du Niortais c'est 40 communes.



Source INSEE 2018

Repères institutionnels

5 > Les décisions

6 > Les compétences

Comment fonctionne l'agglomération ?

L'assemblée délibérante de la Communauté d'agglomération du Niortais est composée de la façon suivante* :

Communes	Nombre de sièges	Communes	Nombre de sièges
Aiffres	3	Marigny	1
Amuré	1	Mauzé-sur-le-Mignon	1
Arçais	1	Niort	36
Beauvoir-sur-Niort	1	Plaine-d'Argenson	1
Bessines	1	Prahecq	1
Brûlain	1	Prin-Deyrançon	1
Chauray	4	Saint-Gelais	1
Coulon	1	Saint-Georges-de-Rex	1
Échiré	2	Saint-Hilaire-la-Palud	1
Épannes	1	Saint-Martin-de-Bernegoue	1
Fors	1	Saint-Maxire	1
Frontenay-Rohan-Rohan	1	Saint-Rémy	1
Germond-Rouvre	1	Saint-Romans-des-Champs	1
Granzay-Gript	1	Saint-Symphorien	1
Juscorps	1	Sansais - La Garette	1
La Foye-Monjault	1	Sciecq	1
La Rochénard	1	Val-du-Mignon	1
Le Bourdet	1	Vallans	1
Le Vanneau-Irleau	1	Villiers-en-Plaine	1
Magné	1	Vouillé	2

* les chiffres tiennent compte du renouvellement du Conseil d'Agglomération de juillet 2020 à l'issue des scrutins municipaux.



Comment sont prises les décisions ?

82

conseillers
communaux

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Il est composé de 82 conseillers communaux.
Il débat et vote les délibérations et le budget en séance publique.
En 2020, il s'est réuni 8 fois et a adopté 462 délibérations.

1

président

LE BUREAU D'AGGLOMÉRATION

Élu par le Conseil d'agglomération, il est composé du Président, Jérôme Baloge, de 15 vice-présidents et de 8 délégués du Président.

Il se réunit une fois par semaine ou une fois tous les 2 semaines pour définir les stratégies et orientations politiques de l'agglomération.
Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

15

vice-
présidents

8

délégués
du Président

40

maires

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit deux fois par mois environ les maires des 40 communes de l'agglomération, ainsi que les membres du Bureau. Elle examine les projets de délibérations avant leur présentation en Conseil d'agglomération et débat sur les grands dossiers de l'intercommunalité. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel.



Les compétences de l'agglomération

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Développement économique**
 - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
 - Actions de développement économique
- **Aménagement de l'espace communautaire**
 - Schéma de cohérence territoriale
 - Création et aménagement de ZAC - PLU
 - Organisation de la mobilité
- **Équilibre social de l'habitat**
 - Programme local de l'habitat
 - Politique du logement
 - Actions et aides financières en faveur du logement social
 - Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
 - Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
 - Amélioration du parc immobilier bâti
- **Politique de la ville dans la communauté et cohésion sociale**
 - Contrat de ville
 - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations***
- **Accueil des gens du voyage**
 - Aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie**
 - Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
 - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- **Construction, aménagement, entretien et gestion de certains équipements culturels et sportifs**
 - Lecture publique
 - Sports d'eau

- Apprentissage et pratique de la musique et de la danse
- Apprentissage et pratique des arts plastiques

- Patrimoine d'intérêt communautaire

- Château du Coudray Salbart, Château de Mursay et Donjon.
- Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Contribution au budget du SDIS pour les communes concernées.

- Infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

- Enseignement universitaire, formations supérieures, recherche

- Tourisme

- Tourisme fluvial
- Elaboration et développement d'une politique événementielle de nature économique (congrès, salons...) afin de renforcer l'attractivité du territoire.
- Elaboration d'un schéma directeur destiné à la création et à la promotion d'un réseau de chemins de randonnées pédestres, équestres et cyclables à l'échelle de l'Agglomération.

- Culture

- Elaboration d'une politique culturelle à l'échelle de l'agglomération
- Création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement territorial.
- Création et gestion d'un réseau de CIAP

- Sport

- Elaboration d'un schéma de développement de la pratique du sport
- Soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire.

- Etudes sur le développement des énergies renouvelables

- Soutien au CLIC

- Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques

- Elaboration du Contrat local de santé sur le territoire



Un territoire attractif





Développement économique, emploi et enseignement supérieur

COMMERCIALISATION ZAE - OFFRE FONCIÈRE ÉCONOMIQUE

L'OFFRE FONCIÈRE

Pour accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire, 52 ha ont été viabilisés, répartis sur 16 des 23 parcs d'activités économiques communautaires.

LES VENTES DE TERRAINS D'ACTIVITÉS

En 2020, 6 ha ont été vendus ou étaient en cours de commercialisation. Les actes de vente signés en 2020 portent sur un total de 36 149 m², les autres transactions devant aboutir en 2021.

LES FILIÈRES

INDUSTRIE

- Animation du **label national Territoire d'industrie : volets recrutement**, formation et attractivité territoriale.
- Animation de la **box accueil** pour favoriser l'intégration et à pérenniser l'installation des nouveaux arrivants sur le Niortais : 20 salariés accompagnés en 2020. L'accompagnement se fait sur l'emploi du conjoint, l'accueil des enfants, la recherche de logement, l'offre de santé et l'offre de transports.
- Participation au **Carrefour pour l'Emploi version virtuelle**
- Développement du réseau Niort Industrie, dont font partie les grands comptes industriels du territoire.
- Préparation de la French Fab en 2020 : une ville par région, sélectionnée par BPI pour représenter l'industrie
- Coordination pour la **reconstruction du groupe LEACH** suite à l'incendie au sein de l'entreprise en août 2019.
- Démarrage d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale.
- Lancement d'une **étude de relocalisation** pour préparer l'après COVID au sein de l'industrie.

Site industriel clé en main : labellisation du P.A. Les Pierrailleuses

- Sécuriser les porteurs de projet notamment

face aux changements réglementaires en cours de procédure.

- Anticiper les procédures en mettant à disposition des entreprises des « sites industriels clés en main ».
- Fluidifier l'expérience des industriels notamment en créant un portail numérique unique de suivi des dossiers.
- Accélérer les délais au cas par cas en tenant compte de la réalité des territoires.
- Piloter les procédures et assurer la coordination des administrations par le corps préfectoral.

Niort Terminal : participation aux actions commerciales.

Niort TECH et animation de la filière numérique

Si l'ouverture s'est réalisée en octobre 2018, c'est à partir de 2019 que le site a pu commencer réellement à remplir sa vocation de lieu ressource du numérique du territoire. Niort Agglo y a accueilli :

- 9 entreprises en bureaux privatifs,
- 1 bureau pour French Assurtech,
- des formations supérieures : le CNAM/UCO / Excelia,
- l'utilisation du site en 2020 a connu un fort ralentissement en raison de la crise sanitaire. (1 période de fermeture complète entre mars et mai 2020) et une activité faible sur la fin d'année.





Pour poursuivre l'animation de la filière malgré la distance et le confinement Niort tech a mis en place dès le mois de mars 2020 les "Niort TECH Lives" qui ont connu un beau succès : + de 900 participants uniques sur 40 webinaires.

Enfin, l'évènement Niort Numeric n'a pu avoir lieu et a été remplacé en septembre 2020 par les Live Sessions, évènement 100% digital : 33 000 visiteurs uniques.

INNOVATION/ACCÉLÉRATION

Animation de l'écosystème Innovation

- Création et animation du collectif "InnoNiort" rassemblant la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADI Nouvelle-Aquitaine, le SPN, Calyxis, le Village by CA, BPI France, Nouvelle-Aquitaine Amorçage et French Assurtech. Création en partenariat avec BPI France d'un espace de communication réservé au groupe sur l'outil Tribu.
- Rencontre individuelle avec chacun des partenaires pour mise en œuvre de pratiques collaboratives : ADI, Calyxis, Le Village, ...
- Participation au processus de sélection de l'opérateur French Assurtech pour 2021-2024
- Préparation et mise en œuvre d'une programmation d'événements dédiés à la sensibilisation et la montée en compétences des porteurs de projets innovants. Début en novembre 2020.
- Mise en œuvre d'un partenariat entre Niort Tech et Immobilière Atlantic Aménagement pour booster la réalisation de projet d'innovation collaborative avec des étudiants du CNAM NA (data) et d'Excelia (Marketing Digital).

Contribution à la filière Niort Tech

- Contribution à l'organisation des Live Sessions de Niort Numéric.
- Contribution aux ateliers, CoTech et CoPil pour le projet Niort Tech 3.

Ingénierie et accompagnement de projets innovants

- Rencontre de 10 nouveaux porteurs de projets.
- Structuration projet, mise en réseau et recherche de financement.
- Obtention de financements régionaux et BPI France, Game Partners, Roote, ...

Création d'une démarche technopolitaine pour le Niortais

- Etude et préparation d'une candidature niortaise à Rétis.
- Prise de contact avec Rétis et adhésion.
- Obtention de l'agrément du Conseil d'administration de Rétis pour préparer une candidature au Label Technopole.
- Constitution d'un comité de pilotage et préparation d'une présentation aux élus en bureau communautaire.

COMMERCE

5 demandes d'autorisation d'exploitation commerciale :

- Extension de 784 m² d'un ensemble commercial par la création de 2 moyennes surfaces spécialisées en équipement de la maison au 5 rue Gutenberg à Niort.
- Demande d'une autorisation d'exploitation commerciale des 1736 m² pour le magasin L'Incroyable au 600 avenue de Paris à Niort.

- Construction d'un ensemble commercial de 3 953 m² de surface de vente sur Terre de Sport.
- Transfert-Agrandissement « CASH PISCINES » de 720,91 m² et nouvelle enseigne « HOTSPRING SPAS » de 373,50 m² au 34 rue Gutenberg.
- Création de 400 m² de surface de vente supplémentaire et d'une piste de drive supplémentaire pour SUPER U, ainsi que la création d'un magasin de bricolage et de jardinage de 797 m² pour l'Hypermarché d'Echiré.

Installation de commerces en centre-ville de Niort

(So'Jules, Biophytos, Bee Good rue Saint-Jean, Hyspoline Kitchen rue Basse et Piper Mina Passage du Commerce) et la reprise du bar-restaurant-épicerie à Saint-Georges-de-Rex pour la période estivale.

Dans le cadre de la Covid19, Niort Agglo a développé la plateforme « Niort Agglo Ici On Drive » afin de faire connaître l'offre locale (annuaire de commerçants, utilisation des réseaux sociaux) et de mettre en relation habitants et commerçants.

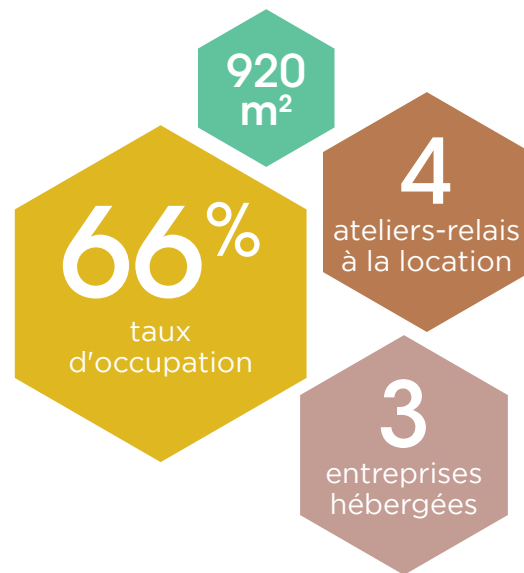
Par ailleurs, plusieurs communes ont sollicité l'ingénierie de Niort Agglo pour des projets communaux structurants :

- Le déploiement de la SCIC « La Conciergerie » et de ses services à Echiré.
- La création d'un projet commercial dans le centre-bourg de Fors.
- Le transfert de propriété du commerce « Il était une fois » à la commune de Saint-Georges-de-Rex.
- La création d'un point de vente de boulangerie-pâtisserie à Saint-Symphorien.
- La reprise de la boulangerie de Saint-Maxire.
- Le devenir de locaux commerciaux à Saint-Hilaire-La-Palud (SPAR, Garage, le Maraichin).
- Le redéploiement du Carrefour Contact de Frontenay-Rohan-Rohan en cœur de bourg.
- La création d'un marché hebdomadaire à Chauray.
- La création d'un tiers-lieux sur la commune de Val de Mignon.

Enfin, Niort Agglo a organisé à Niort la rencontre régionale des Managers de centre-ville Nouvelle Aquitaine / Grand-Ouest. Cette journée d'échanges a permis aux autres managers de centre-ville de découvrir l'ensemble des projets des collectivités concourant au dynamisme du cœur d'agglomération.

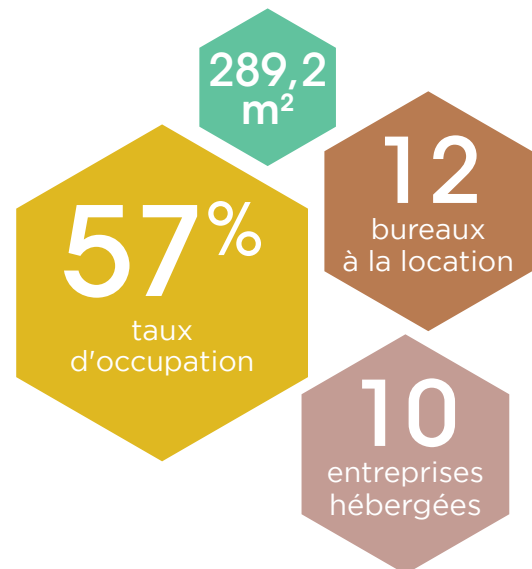
TAUX D'OCCUPATION DES ÉQUIPEMENTS

Les Ateliers-relais, ZAC Le Luc - Les Carreaux rue des Chênes Verts à Echiré



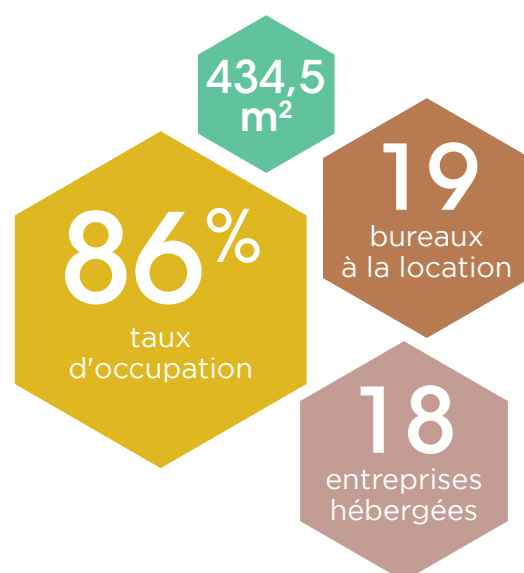
L'ESSentiel

7, rue Sainte Claire Deville à Niort



La Pépinière d'Entreprises du Niortais

4, boulevard Louis Tardy à NIORT



chapitre

3

Un territoire solidaire





- ◆ 13 > L'aménagement du territoire
- ◆ 14 > Urbanisme réglementaire et stratégie foncière
- ◆ 16 > Observatoire et stratégie territoriale
- ◆ 17 > La politique de l'habitat
- ◆ 21 > Les aires d'accueil des gens du voyage
- ◆ 22 > Les transports et déplacements
- ◆ 24 > La cohésion sociale et l'insertion

L'aménagement du territoire

◆ SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL AVEC UN VOLET DEPLACEMENT (PLUI-D)

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT est un document stratégique, expression des besoins et visions du territoire, destiné à servir de cadre de référence des politiques publiques d'aménagement à horizon 2040.

Le SCoT de Niort Agglo a été approuvé le 10 février 2020 par le Conseil d'Agglomération. En voici quelques exemples d'orientations :

- Protéger les zones humides, les paysages emblématiques dont le Marais Poitevin, préserver la Trame verte et bleue
- Limiter les îlots de chaleur
- Mettre en place un coefficient de végétalisation (coefficient Biotope) dans les zones urbaines ou à urbaniser
- Limiter significativement les consommations énergétiques des projets nouveaux et des programmes de réhabilitation
- Développer les sources d'énergies renouvelables et de récupérations d'énergie
- Plus de 46% de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Etre en capacité de réaliser 13 000 logements (16 000 nouveaux arrivants sont attendus à l'horizon 2040) dont minimum 30 % dans les enveloppes urbaines afin de réduire la consommation foncière et de limiter l'étalement urbain
- Prioriser le foncier disponible et interdire la création de nouvelles zones

commerciales

- Conforter la place de l'agriculture et accompagner ses mutations
- Promouvoir les mobilités durables et l'intermodalité

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Engagée dans une démarche de planification urbaine intercommunale, Niort Agglo dispose de la compétence PLU, à l'échelle du territoire des 40 communes depuis le 1er décembre 2015. Cette compétence inclut l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi) voué à se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur dans les 40 communes (PLU, cartes communales).

Le diagnostic de territoire réalisé en 2017-2018 a servi aux travaux du SCoT et constitue un premier état des lieux du territoire pour le PLUi-D. Une actualisation est en cours.

Les travaux ont repris en 2020 notamment par la mobilisation de différents services de l'Agglomération, par exemple :

- La mise à jour de l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années
- L'identification des sols pollués, des délaissés et des friches
- L'identification des haies et des bois
- La délimitation des enveloppes urbaines
- La rédaction d'un projet de PADD

Chiffres clés

> Procédures réalisées / terminées

3 modifications
5 modifications simplifiées

> Procédures en cours

3 modifications
1 modification simplifiée
3 révisions allégées

> Procédure annulée

1 révision allégée

(Extrait du débat de la politique locale de l'urbanisme 2019 du 14 décembre 2020)

LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (SPR) DE NIORT AGGLO

Depuis le 1^{er} avril 2017, les SPR remplacent automatiquement les AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et les Secteurs sauvegardés. Ils suivent désormais la compétence PLU.

Il existe 4 SPR sur le territoire niortais : trois AVAP sur Arçais, Coulon et Niort et un PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) sur Niort.

L'AVAP d'Arçais a été suspendue en 2020. Une réflexion est à mener avec l'Architecte des Bâtiments de France et la commune de Coulon sur la suite à donner à ce document. Niort Agglo a engagé en 2020 des études pour la mise en place d'un PSMV du centre

historique de Niort avec la collaboration de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Le PSMV régit l'ensemble des espaces privés ou publics présentant un intérêt historique, esthétique ou nécessitant une conservation, où tous travaux et aménagements intérieurs et extérieurs doivent faire l'objet d'une autorisation afin de conserver une cohérence et de préserver la valeur patrimoniale identifiée.

L'objectif est d'approuver le PSMV en 2024 qui se substituera au PLUi-D avec un zonage et un règlement spécifiques.

Direction Urbanisme réglementaire et stratégie foncière

MISSIONS

- Accompagnement des porteurs de projets et des communes en application des documents d'urbanisme, en cohérence avec les orientations et priorités relatives à l'aménagement et le développement du territoire.
- Formalisation et animation de la stratégie foncière communautaire au bénéfice des projets et au regard des enjeux de maîtrise de la consommation foncière.

STRATÉGIE FONCIÈRE

Le recensement des friches a été réalisé et a permis d'identifier 584 sites vacants sur tout le territoire de l'agglomération, de typologie allant de l'agricole à l'habitat en passant par les délaissés d'équipements publics ou les locaux d'activités. Ce travail enrichit les réflexions en cours sur le foncier mobilisable dans le cadre du PLUiD et du PLH.

Il ouvre des perspectives nouvelles pour les communes alors même que les orientations politiques en termes de développement durable inclinent à une restriction de l'étalement urbain et une préservation assurée des espaces agricoles et naturels.

La direction a pu solliciter pour la CAN des subventions nationales dans le cadre de l'appel à projet recyclage des friches, lancé au titre du Plan de relance, et obtenir une subvention des 150 000 € pour la réhabilitation d'un commerce rue Pluvialt, en périmètre du quartier prioritaire Politique de la Ville.

La réflexion sur une stratégie foncière d'agglomération, associée à l'élaboration du PLUi-D et à l'application du SCOT, se poursuit au sein de la direction, en transversalité avec les directions opérationnelles et les élus.

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Instruction des autorisations des droits du sol (ADS)

L'activité principale du service Urbanisme Réglementaire repose sur l'instruction des demandes déposées en mairie, dans 35 communes.

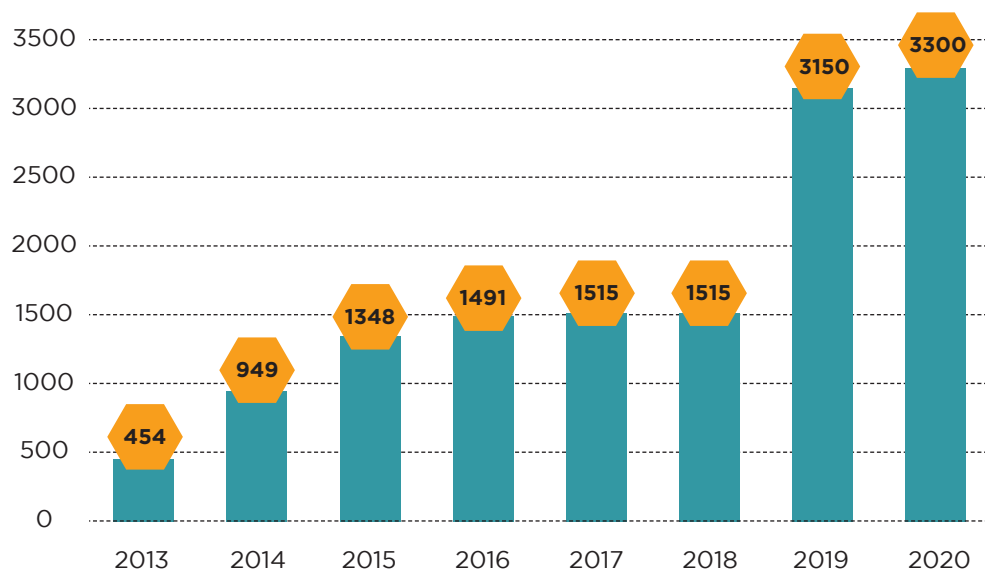
Ce service poursuit et développe ses activités auprès de l'ensemble des communes qui ont fait le choix de signer une convention (convention A ou B) avec Niort Agglo, soit 39 communes, dans les domaines de :

- l'analyse et l'interprétation de la réglementation
- le paramétrage du logiciel métier
- l'aide à la rédaction des réponses dans le cadre du contrôle de légalité
- le conseil pour l'adaptation et la modification des documents d'urbanisme
- l'assistance pour l'étude des avant-projets d'aménagement : lotissements, ...

Son activité est en constante augmentation depuis sa création principalement en raison de l'extension du territoire et du nombre de communes qui ont conventionné, mais aussi de sa reconnaissance comme interlocuteur incontournable en matière d'urbanisme (expertise et conseil).

En 2019, l'intégration du service d'instruction de la ville de Niort au sein du service communautaire a doublé le volume d'actes instruits. Le service est aujourd'hui composé d'un chef de service, de huit instructeurs, d'un assistant et d'un contrôleur de travaux.

DOSSIERS DÉPOSÉS EN MAIRIE ET INSTRUITS



Chaque instructeur traite en moyenne 400 dossiers (les données nationales font état d'un indicateur d'activité de l'ordre de 350 dossiers par an).

Dématérialisation de la chaîne d'instruction

Pour les demandes niortaises, installation des outils nécessaires à la dématérialisation des autorisations d'urbanisme sur Niort : guichet numérique permettant aux usagers de saisir leur demande d'urbanisme en ligne, outils de consultation dématérialisée des services, outils dédiés aux professionnels de l'urbanisme (constructeurs, promoteurs) qui ont été conviés à une présentation dédiée.

Toutefois, l'ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (ADS) sera réalisée lorsque toutes les conditions seront requises pour la dématérialisation complète de la chaîne d'instruction.

Il conviendra ensuite de poursuivre le déploiement de la saisine par voie électronique des ADS sur l'ensemble des communes de Niort Agglo d'ici le 31 décembre 2021, échéance réglementaire de sa mise en œuvre.

La direction participe également à une réflexion à l'échelle nationale sur la dématérialisation des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) avec les services de l'Etat concernés (DHUP, DGALN) et le conseil supérieur du notariat.

Observatoire et stratégie territoriale

OBJECTIFS

- porter à connaissance des données d'observation du territoire sur la base d'indicateurs-clefs
- produire des diagnostics et participer aux évaluations des schémas de planification des politiques publiques
- identifier les dynamiques de développement et les faits porteurs d'attractivité et d'avenir
- articuler la stratégie de développement territorial de la collectivité avec les politiques contractuelles des partenaires institutionnels de l'agglomération
- accompagner les Directions dans la recherche et l'élaboration des demandes de subventions.

PRINCIPAUX TRAVAUX 2020

- production du Portrait de territoire de Niort Agglo rassemblant les indicateurs-clefs du territoire ; mise à jour trimestrielle de la veille économique et analyses économiques mensuelles en lien avec la crise sanitaire
- travaux d'analyses cartographiques pour l'intégralité des services communautaires et plus particulièrement pour plusieurs démarches dont le SCoT-PLUi-D ; actualisation des données en urbanisme.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- 100 indicateurs territoriaux traités chaque année
- 400 productions cartographiques
- Au titre des PACT 1 ET 2 : 42 nouveaux dossiers traités soit un montant sollicité au titre des PACT 1 et 2 de : 1 296 634.69 € pour un montant total des travaux HT de 5 931 741.47 €. Pour 1 € de PACT, il a été généré 4.57 € d'investissement. 8 directions accompagnées (plus EPIC Office du Tourisme Niort-Marais Poitevin) pour 22 projets déposés.
- 4 communes ont également été accompagnées dans le cadre d'un soutien/appui à la recherche de subventions.
- Montant global des subventions sollicitées : 7 162 422 € pour un montant d'investissement de 10 644 355 €.



La politique de l'habitat

A l'appui du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2021, la politique de l'habitat poursuit son objectif de favoriser les parcours résidentiels et de vie des habitants du territoire, par le développement d'un parc de logements qualitatifs et diversifiés.

Composante du Projet de territoire, elle contribue à préserver les équilibres démographiques, économiques et territoriaux, dans le respect des objectifs nationaux d'amélioration de l'habitat (performance énergétique, lutte contre l'habitat indigne et dégradé, adaptation des logements au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux handicaps), et au soutien du tissu économique local.

MISSIONS

La politique de l'habitat s'exerce à travers l'élaboration, le suivi, la gestion et l'évaluation à mi-parcours du PLH. Ses missions touchent également à d'autres sujets de l'habitat comme :

- Les dispositifs d'intervention sur le parc ancien privé et le renouvellement urbain
- Le dispositif favorisant l'accession à la propriété
- Des projets spécifiques à portée plus opérationnelle et dans un cadre collaboratif et/ou en responsabilité directe.

EVÉNEMENTS MAJEURS

LANCEMENT DE L'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION DU PLH POUR LA PÉRIODE 2022-2027

Afin de poursuivre les actions du PLH actuel qui s'achève en décembre 2021, une démarche a été engagée en septembre pour élaborer un nouveau PLH pour la période 2022-2027. Dans le respect des objectifs du SCoT et du PCAET, cette démarche comprend deux approches :

- Une étude de marché de l'immobilier (avec un « focus » sur le logement des étudiants et un autre sur le logement social) afin de définir une stratégie opérationnelle de l'habitat pour une meilleure qualité et attractivité du parc privé et social, basée sur la réalisation « d'études-tests »,
- Une mission programmatique afin d'élaborer les prochaines actions déclinées territorialement, quantitativement et financièrement.

POURSUITE DES TRAVAUX RELATIFS AUX DEMANDES ET ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

Conformément aux réglementations et législations relatives à la réforme de la demande et des attributions de logements sociaux, deux démarches ont été poursuivies en association avec les services de l'Etat et les bailleurs sociaux :

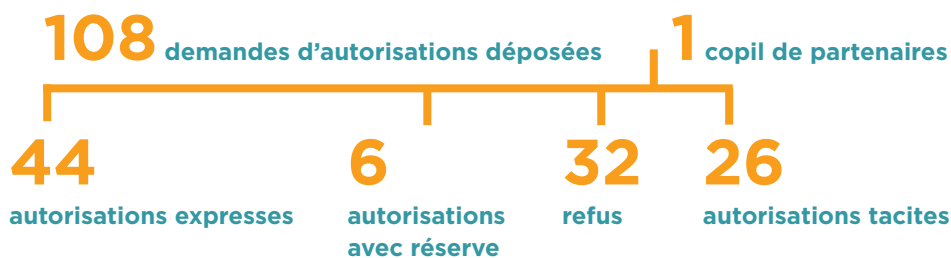
- La signature de la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA) le 16 juillet afin de favoriser un meilleur rééquilibrage territorial de la politique d'attributions de logements sociaux suivies de baux signés, notamment hors QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville) et pour les ménages prioritaires, et se traduisant par la mise en place d'une Commission de coordination afin de suivre les engagements des parties signataires,
- La poursuite de l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande Sociale (PPGDLS) afin de définir l'accueil et l'information des demandeurs, la gestion partagée de la demande sociale, le suivi des ménages en difficulté, mais également d'intégrer le décret d'application du 17 décembre 2019 relatif à la cotation de la demande de logement social.

ANIMATION DU « PERMIS DE LOUER »

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) communautaire, le dispositif du « Permis de louer » a été mobilisé afin de renforcer la lutte contre l'habitat indigne.

Signé en mars 2019, un Protocole organise l'intervention des partenaires concernés (Etat, ADIL des Deux-Sèvres, Ville de Niort, CAF et Niort Agglo) sur plusieurs îlots du centre-ville de Niort. Un élargissement du périmètre d'application à trois autres îlots validé en novembre 2020, est entré en vigueur en mai 2021.

Chiffres clés



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

AIDES À L'INVESTISSEMENT

Parc locatif social

Niort Agglo et les communes soutiennent financièrement le logement social.

Communes	Logements financés					
	Réhabilités		Adaptés		Neufs (foncier compris)	
	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €
Aiffres	35	20 968	2	2 777	4	80 000
Beauvoir-sur-Niort	9	2 924				
Bessines			1	1 500		
Coulon	50	71 260	2	2 694		
Chauray	87	95 624	1	1 352	2	35 000
Echiré	15	17 043				
Frontenay-Rohan-Rohan			5	7 500		
Magné	8	4 816				
Mauzé-sur-le-Mignon			1	1 500		
Niort	33	26 586	22	31 727	49	1 374 000
Prahecq	5	3 148				
Saint-Hilaire-la-Palud	6	7 588				
Saint-Symphorien					3	58 500
Sciecq					2	63 000
Le Vanneau-Irleau	9	8 088				
Vouillé					18	464 700
Total	252	258 045	34	49 050	78	2 075 200
Objectifs	220	550 000	10	15 000	90	2 250 000





Parc ancien privé

OPAH communautaires 2018-2022

Démarrée en février 2018 pour 5 ans, l'OPAH communautaire concerne l'ensemble du territoire. Un périmètre d'OPAH Renouvellement Urbain (RU) porte sur le centre ancien de 12 communes. Ce dispositif repose sur le suivi-animation de propriétaires occupants ou bailleurs souhaitant réaliser des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie ou de réhabilitation complète. D'autres actions sont venues le compléter : réalisation d'études de faisabilité sur des patrimoines communaux et d'études de renouvellement urbain, études pré-opérationnelles sur des copropriétés en difficulté, mise en place d'un dispositif de veille et observation des copropriétés, mise en œuvre de la troisième opération de restauration immobilière (ORI) et application du « Permis de louer ».

Chiffres clés

101

propriétaires occupants aidés

11

logements locatifs financés

296 787 €

de subventions accordées

5

études de renouvellement urbain réalisées

6

études de faisabilité sur des patrimoines communaux réalisées

2

études pré-opérationnelles sur des copropriétés en difficulté

OPAH Renouvellement Urbain (RU) du centre-ville de Niort (2013-2017)

Jusqu'au 31 décembre 2017, Niort Agglo a participé financièrement à la deuxième OPAH RU du cœur de l'agglomération niortaise, en accordant aux propriétaires bailleurs privés, une prime de sortie de vacance de 2 000 € ou 4 000 € pour les logements locatifs conventionnés sociaux ou très sociaux (en sus, pour ces derniers, du taux de subvention de 15 % accordé pour les travaux à réaliser).

Chiffres clés

2

logements locatifs privés subventionnés

105 179 €

d'aides accordées, dont 2 000 € par Niort Agglo

130 258 €

de travaux HT éligibles

Accession à la propriété : Prêt à 0 % de Niort Agglo

Pour permettre pour la première fois aux ménages (selon des plafonds de ressources) d'acheter un bien immobilier (ancien ou HLM) ou de faire construire dans un lotissement « labellisé », un Prêt à taux 0 % communautaire est mis en place, d'un montant de 10 000 à 30 000 euros (selon les cas) remboursable sur 15 ans.

Chiffres clés

35

prêts accordés sur 15 communes

11

prêts pour l'achat d'une parcelle de terrain à bâtir, 18 pour l'achat d'un logement ancien à rénover et 6 pour l'achat d'un logement HLM

78 400 €

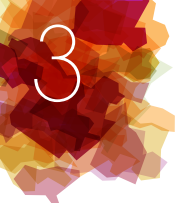
de bonifications de prêts prises en charge par Niort Agglo

5,12 M€

de travaux TTC générés

615 689 €

de prêts accordés par les banques partenaires



AIDES AU FONCTIONNEMENT

Structures spécifiques

- 27 000 € à l'Union départementale des associations familiales des Deux-Sèvres pour la gestion de la résidence d'accueil de Champclairot à Niort,
- 27 000 € à l'association L'Escale (site La Colline) pour la gestion de la Maison Relais d'Aiffres,
- 27 000 € à l'association départementale des Restos du Cœur pour la gestion de la résidence sociale Beausoleil à Niort.

Habitat des jeunes et des étudiants

118 000 € à l'association L'Escale, dont 92 000 € pour la gestion des deux résidences habitat jeunes à Niort, 20 000 € pour la gestion des deux résidences étudiantes à Niort, et 6 000 € pour la gestion et le développement du dispositif SILOJ.

Autres (Fonds Solidarité Logement et associations)

- FSL : 49 025 € permettant l'accès ou le maintien dans un logement locatif public ou privé (paiement des impayés de loyers, de charges et des factures d'énergie),
- adhésion / convention annuelle à l'ADIL des Deux-Sèvres : 31 355 €,
- adhésion à l'AFIPADE pour les demandes et attributions sociales : 4 500 €.

Chiffres clés

6

structures spécifiques subventionnées

283 880 €

d'aides accordées

BUDGET RÉALISÉ

> Investissement

2 280 213 €

Dépenses

77,43%

Taux de réalisation

> Fonctionnement

308 147 €

Dépenses

98,8%

Taux de réalisation



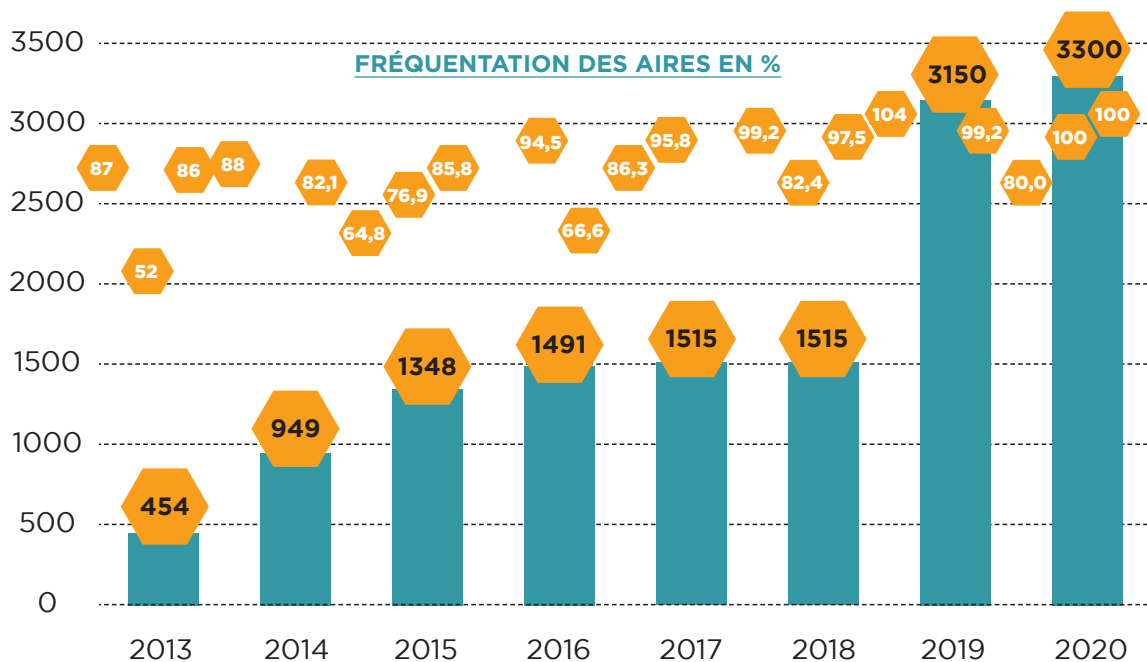
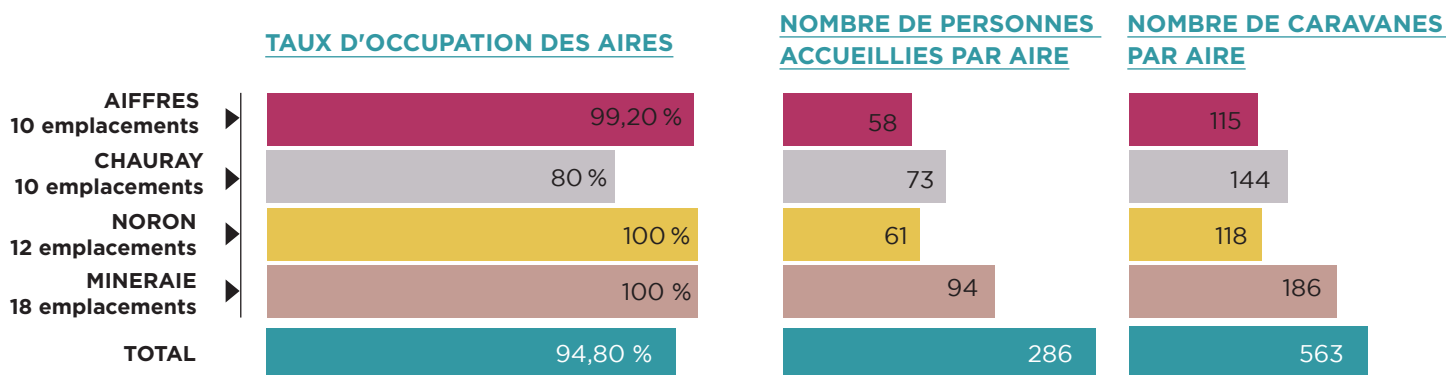


Les aires d'accueil des gens du voyage

MISSIONS

Niort Agglo gère en régie les aires d'accueil des gens du voyage (stationnement, eau, électricité) et dispose de 6 équipements dont 4 sont dotés d'un système de prépaiement :

- aire de Noron à Niort
- aire de la Minairie à Niort
- aire de Grand Passage, zone Mendès-France à Niort: elle accueille 4 à 5 missions évangéliques chaque année (50 à 100 caravanes + un chapiteau)
- aire de la Chaume à Aiffres
- aire rue de Vaucanson à Chauray
- aire de petit passage à Echiré destinées aux voyageurs qui traversent le territoire



Chiffres clés

> Fonctionnement

234 880 €
Dépenses

219 074 €
Recettes



Transports et mobilité

Niort Agglo est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son périmètre d'intervention composé de 40 communes. Une délégation de service public avec *Transdev Niort Agglomération* jusqu'à fin mars 2023 ainsi qu'un conventionnement avec la Région Nouvelle-Aquitaine ont permis d'assurer sur le territoire les services de transports urbain, interurbain, scolaire, de personnes à mobilité réduite et à la demande. Egalement, des actions sur la mobilité durable ont été entreprises afin de favoriser l'utilisation de modes plus respectueux de l'environnement.

EVÉNEMENTS MAJEURS 2020

La crise Covid-19 a entraîné différentes modifications de l'offre de service selon les périodes de confinement (scolaire et régulière) et a eu un impact sur la fréquentation : baisse d'environ 30 % par rapport à 2019.

Le délégataire a dû s'adapter afin de respecter les consignes sanitaires : installation de plexis pour isoler les postes de conduite et désinfection quotidienne des véhicules.

Achat de 400 vélos à assistance électrique : 200 livrés en janvier et 200 autres livrés fin juin 2020 ce qui porte la flotte à 800 vélos au total.

Offre de vélos en libre-service

Lancement le 20 janvier 2020 d'une première offre de 50 vélos en libre-service répartis sur 6 stations (Brèche, Moulin du Milieu, Gare, Pôle Atlantique, Pôle universitaire, Pied-de-Fond). Mécaniques sur stations, ils peuvent être équipés d'une batterie en location permettant de bénéficier d'une assistance électrique.

Ouverture de trois parkings relais

Création des trois premiers parkings relais sur le territoire avec l'inauguration en septembre :
- Espace Ouest, situé à proximité de l'avenue de Nantes et desservi par la ligne 4,

- Cassin, situé sur Aiffres à proximité de la route de Prahecq desservi par la ligne 4 également,
- Darwin, situé sur Niort, à proximité de l'Acclameur, desservi par la ligne 3.

Afin de compléter l'offre de bus existante, il est proposé aux usagers, sur réservation, des navettes spéciales, des P+R « Espace Ouest » et « Cassin » vers Brèche et Gare. Leurs horaires ont été établis en concordance avec les départs et arrivées des trains en gare de Niort.

16 au 22 septembre : Semaine de la mobilité

Mise en place du premier Village de la Mobilité le 12 septembre avec stands sur les offres de mobilités, essais de vélos électriques et engins de glisse urbaine, gravage de vélo, escape game dans un bus, animation ludique autour du vélo. 1 169 personnes ont visité le village.

Ambassadeurs de la mobilité

La promotion 2019/2020 composée de 8 jeunes en service civique a réalisé l'accompagnement individuel de 3 personnes vulnérables sur plusieurs trajets, une animation collective, la tenue de 3 stands. L'équipe a été très présente lors du déconfinement pour informer les usagers du bus sur le respect des gestes barrières.

Chiffres clés

> Investissement

<p>1,851M€ Dépenses</p>	<p>2,206M€ Recettes</p>
------------------------------------	------------------------------------

> Fonctionnement

<p>17,976M€ Dépenses</p>	<p>18,546M€ Recettes</p>
-------------------------------------	-------------------------------------





Vélos électriques en libre-service



INDICATEURS ACTIVITÉS

AMÉNAGEMENTS D'ARRÊTS - MISE EN ACCESSIBILITÉ / SÉCURITÉ

25 quais ont été mis en accessibilité et en sécurité sur le budget 2020 :

- 7 quais d'arrêts urbains
- 7 quais d'arrêts périurbains
- 2 quais d'arrêts TAD / scolaires
- 9 quais d'arrêts scolaires

2 nouveaux abris voyageurs ont été posés et 5 abris voyageurs ont été remis à neuf puis reposés dans le cadre des travaux d'aménagement.

QUALITÉ DE SERVICE

La qualité de service est traitée par le biais des réclamations :

- 84 demandes d'information et réclamations ont été reçues et traitées à la Direction Transports et Mobilité.

TRANSPORTS SCOLAIRES DANS LE PÉRIURBAIN (HORS LIGNES RÉGULIÈRES)

En 2019-2020, 117 lignes de transport scolaire sont assurées quotidiennement (dont 11 par la Région Nouvelle Aquitaine).

- 4 250 élèves transportés chaque jour.

- 235 élèves des communes bénéficieront d'une halte SNCF abonnement TER, financé par Niort Agglo pour un montant de 134 275 €.

INDICATEURS TRANSPORTS

	2019	2020
Nombre de communes du PTU	40	40
Nombre de lignes	16 + TAD/TPMR + 2 navettes centre-ville + navette Bessines	16 + TAD/TPMR + 2 navettes centre-ville + navette Bessines
Total des voyages	5 725 623	4 039 171
Total des kilomètres	3 602 235	3 262 345
Total kilomètres TPMR	373 844	253 600
Total kilomètres TAD	100 667	51 791
Recettes en € HT	1 820 631	1 975 594
Contribution forfaitaire versée par l'agglomération en €	12 222 259	12 686 778
Versement Transport encaissé en €	16 783 968	16 243 852





La cohésion sociale et l'insertion

LE CONTRAT DE VILLE SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU PONTREAU COLLINE SAINT-ANDRÉ, DU CLOU-BOUCHET ET DE LA TOUR CHABOT GAVACHERIE, LE CONTRAT DE VILLE 2015-2022

RAPPEL DES « FONDAMENTAUX » DU CONTRAT DE VILLE

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini la politique de la ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle a posé le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 avec une ambition forte pour les quartiers prioritaires. Celui-ci a été prolongé jusqu'en 2022. Les outils d'intervention de la politique de la ville sont renouvelés à travers :

- Un contrat unique qui comporte **3 piliers : le cadre de vie et renouvellement urbain, la cohésion sociale, et le développement de l'activité économique et de l'emploi** accompagnés des axes transversaux qui suivent : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme
- **Une action publique qui se déploie à l'échelle intercommunale** et mobilise tous les partenaires concernés
- La mobilisation prioritaire du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales
- La participation des habitants à la construction du contrat et à son pilotage

2020 UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'ÉLABORATION DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ET RENFORCÉS (PERR)

Plusieurs textes réglementaires ont incité à l'actualisation des Contrats de ville, dans la perspective de leur prolongation jusqu'en 2022. Cette évolution a été formalisée, fin 2019 début 2020, au sein d'un Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR).

Les conseils citoyens ont été étroitement associés à cette démarche.

LES DEUX LEVIERS DU CONTRAT DE VILLE : UN PLAN D'ACTIONS ET UN APPEL A PROJETS

Les objectifs du Contrat de ville servent de bases :

- à un plan d'actions partenarial qui présente les engagements des 22 institutions signataires,
- et de manière complémentaire, l'appel à projets du Contrat de ville. Les actions retenues au regard des objectifs du contrat sont financées notamment par **les crédits spécifiques de Niort Agglo.**

Niort Agglo a soutenu en 2020 des actions répondant aux objectifs suivants :

SUR LE PILIER COHÉSION SOCIALE

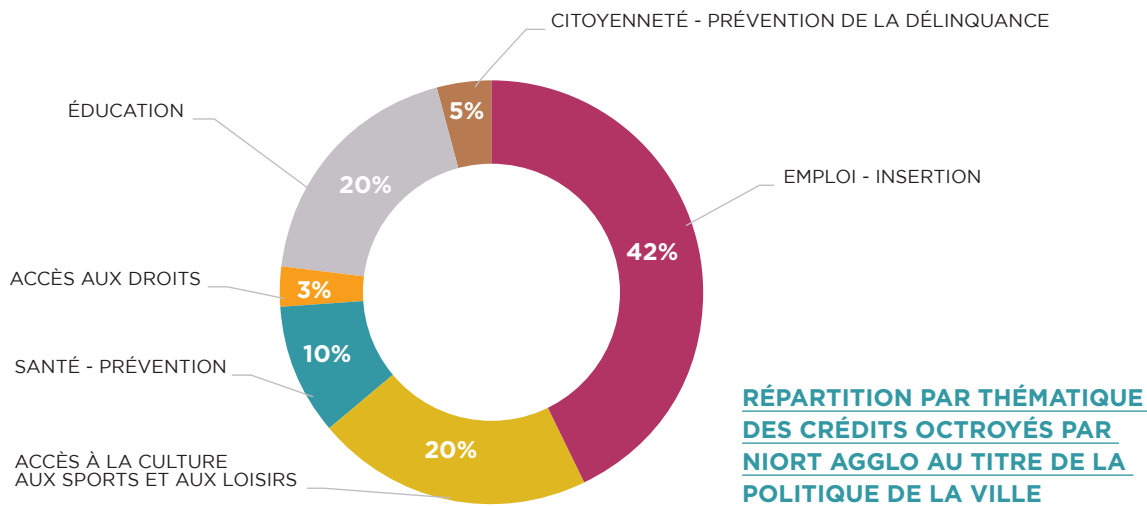
Objectifs et actions soutenues :

- parentalité et réussite éducative
- accès aux droits en santé, à la prévention et aux soins
- cohésion sociale : temps forts conviviaux et de soutiens de projets d'habitants.
- accès aux droits : accompagnement aux démarches administratives en ligne notamment
- actions de prévention de la délinquance

Parmi les financements apportés en 2020 par les différents partenaires sur ce pilier, Niort Agglo a apporté 230 501 €, en soutenant 26 actions portées par 18 opérateurs associatifs ou institutionnels.

SUR LE PILIER DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI (HORS INVESTISSEMENT)

- accompagnement renforcé vers l'emploi notamment en direction des jeunes
- levée des freins à l'emploi : actions pour favoriser la mobilité
- promotion de la création d'entreprises



Parmi les financements apportés par les différents partenaires sur ce pilier, Niort Agglo a apporté 176 778 € en soutenant 14 actions portées par 10 opérateurs associatifs.

SUR LE PILIER URBAIN

La 1^{ère} année de mise en œuvre de la convention ANRU sur le quartier prioritaire Pontreau / Colline Saint-André.

Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2022, l'Etat et Niort Agglo ont signé, le 16 juillet 2019, aux côtés de leurs partenaires, la convention ANRU 2019-2024 pour le développement urbain du quartier Pontreau / Colline Saint-André à Niort.

Le choix du quartier Pontreau / Colline Saint-André pour bénéficier des fonds alloués par l'ANRU (1 M€) résulte à la fois de son statut de nouvel entrant dans la géographie prioritaire de la politique de la ville mais surtout du constat établi de la paupérisation que connaît ce quartier.

La convention ANRU pluriannuelle, élaborée par Niort Agglo et partagée avec l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville, a pour objectif de fixer les engagements contractuels des différentes parties prenantes (ANRU, ANAH, porteur de projet, maîtres d'ouvrages, partenaires locaux...) pour la durée de mise en œuvre du projet de renouvellement urbain couvrant la période 2019-2024.

L'objectif principal est de requalifier en profondeur les espaces publics notamment les places Denfert-Rochereau et de Strasbourg, améliorer l'attractivité du quartier, développer de nouveaux usages, encourager les pratiques sociales (convivialité, rencontres intergénérationnelles, ...), développer de nouveaux flux propres à un centre de quartier.

Le projet urbain élaboré sur le quartier du Pontreau / Colline Saint-André s'inscrit

en cohérence avec les schémas directeurs du territoire : le SCoT, le PLH, PLUI-D et le dispositif Action Cœur de Ville.

5 objectifs prioritaires :

- amélioration de la qualité générale de l'habitat social
- action sur l'offre d'habitat privé dégradé
- restructuration de l'offre commerciale de proximité autour de quelques commerces moteurs
- un espace public de qualité et adapté
- réaménagement de la Place Denfert-Rochereau en intégrant les équipements vecteurs de cohésion sociale.

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) conduite en lien étroit avec la Ville de Niort, comporte une forte dimension participative. Développée sur les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants par une action concertée, coordonnée et territorialisée des principaux partenaires (Etat, CCAS et les bailleurs sociaux...).

La démarche se décline à travers les axes suivants :

- mise en place d'une veille sur les quartiers afin d'agir en prévention de l'ensemble des dysfonctionnements, transmettre aux partenaires, alerter et assurer le suivi des réponses apportées
- animation, coordination, suivi et évaluation des actions de la convention de GUP signée par les partenaires
- poursuite des états des lieux partagés sur l'espace public.

SUR L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMÉRATION, LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

En complément du pilier emploi/développement économique développé sur les trois quartiers prioritaires, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) se développe sur l'ensemble du territoire de Niort Agglo.

Le PLIE vise à favoriser le retour à l'emploi et/ou à la formation des personnes en difficultés d'insertion professionnelle, grâce à un accompagnement personnalisé et renforcé assuré par 6 référentes de parcours présentes sur le territoire de Niort Agglo.

Durant 24 mois, à travers des entretiens individuels et des ateliers collectifs, les personnes accompagnées vont définir leur projet professionnel, réaliser des étapes de parcours et bénéficier des outils pour lever les freins à l'emploi / formation tels que la mobilité, la santé, le numérique, la garde d'enfants ou encore la maîtrise de la langue.

LES RÉSULTATS DU PLIE

Afin de poursuivre les accompagnements du PLIE malgré le contexte sanitaire contraint, les référentes de parcours ont proposé au cours de l'année des entretiens en visio, en complément du maintien des entretiens physiques.

En 2020, le PLIE a accompagné 344 personnes habitants l'agglo, parmi lesquels 30% vivent sur un quartier prioritaire et 69% sont bénéficiaires du RSA.

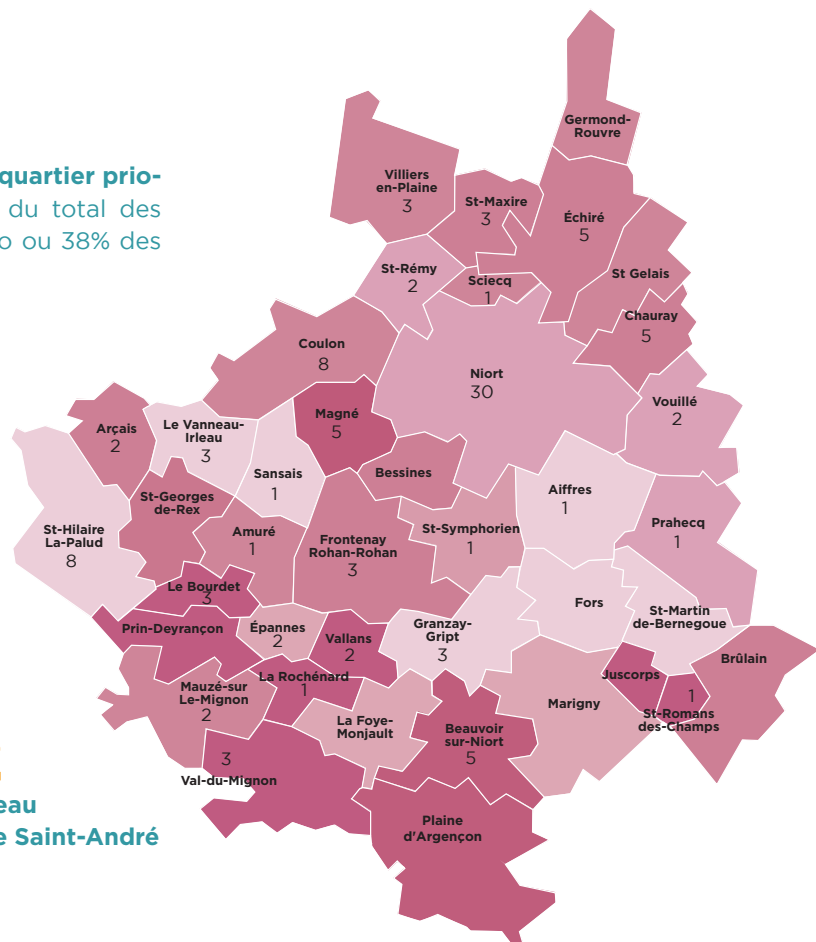
Parmi les personnes accompagnées, 59 personnes ont validé une sortie positive, dont 33 personnes en emploi (CDI, CDD > 6 mois), 23 personnes en formation qualifiante et 3 personnes en création d'entreprise. 166 personnes ont bénéficié d'une étape « emploi » dans leur parcours.

L'ACTIVITÉ DU PLIE ET LES PERSONNES EN PARCOURS PAR COMMUNE

En vidéo : <https://cutt.ly/tmqSLyi>

ZOOM POLITIQUE DE LA VILLE

115 personnes habitent sur un quartier prioritaire de Niort (soit 28% du total des bénéficiaires de Niort Agglo ou 38% des bénéficiaires niortais)



LE GUICHET CLAUSES D'INSERTION : LA MOBILISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DU RETOUR A L'EMPLOI

Malgré la crise sanitaire, le guichet unique clause d'insertion a constitué un outil d'insertion déterminant, dans une logique de facilitation :

- pour les donneurs d'ordre, il permet une efficacité accrue par une mutualisation des moyens et par le partage des évaluations.
- pour les entreprises, il offre une plus grande lisibilité et plus de réactivité, ainsi que la possibilité au travers d'un parcours d'insertion de favoriser des recrutements.
- pour les personnes en difficulté d'insertion, il offre un accès accru à des parcours plus riches et plus construits, favorables à un retour durable à l'emploi.
- 40 506 heures d'insertion réalisées en 2020 soit 25 ETP ;
- 7 donneurs d'ordres accompagnés dans le cadre de 45 opérations ce qui a représenté le suivi de 131 marchés.

L'information et l'accompagnement des entreprises :

79 entreprises ont fait travailler une ou plusieurs personnes en 2020 dans le cadre des clauses d'insertion : il s'agit des entreprises attributaires, cotraitantes et sous-traitantes d'au moins un marché ayant des heures d'insertion travaillées au cours de l'année.

Les chiffres-clés relatifs aux publics bénéficiaires des heures réalisées :

- 149 bénéficiaires (131 hommes et 18 femmes) de missions de travail et 478 contrats signés.
- Le public jeune représente 29% des participants.
- le nombre moyen d'heures de travail par participant est de 272 heures en 2020, reflétant l'incertitude des effets de la crise COVID, avec des contrats plus courts et plus fragmentés qu'en 2019 ;
- le Guichet du niortais bénéficie avant tout aux habitants de Niort Agglo : 133 personnes sur 149 résident sur le territoire de Niort Agglo, dont 122 à Niort et 11 hors Niort.

En 2020, le guichet de Niort Agglo représente 50,70% des heures d'insertion réalisées sur le Département des Deux-Sèvres.

L'activité du guichet est présentée dans une vidéo disponible sur <https://cutt.ly/4mqFuMt>

Le Contrat Local de Santé : Le dispositif en 1^{ère} ligne durant la crise sanitaire

Le Contrat Local de Santé du Niortais est piloté par Niort Agglo depuis décembre 2018, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture, l'Assurance Maladie, le Département et le Centre Hospitalier.

En 2020, ce dispositif a dû, plus que tout autre, s'adapter au contexte sanitaire. Il a ainsi privilégié l'aide au système local de santé, en mettant sur pied le centre de dépistage de Noron (1700 personnes testées en 1 mois), puis en participant à la préparation du déploiement de la vaccination pour 2021.

Il a aussi permis en 2020 :

- D'apporter un appui méthodologique aux professionnels de santé ou aux élus désireux de créer des maisons de santé pluriprofessionnelles ;
- De faire connaître les ressources publiques et associatives sur l'accès aux droits en santé, la préservation de l'autonomie, ou encore sur la santé des jeunes.

Ceci s'est traduit par des interventions auprès des élus, des journées de formation auprès des professionnels et bénévoles du territoire, des temps d'information et de sensibilisation auprès des étudiants, etc.

De faire naître des innovations sur le territoire : estimation des impacts sur la santé d'un projet de réhabilitation urbaine, création d'équipes d'Etudiants Relais Santé, mise en place de permanences santé hors les murs de l'hôpital dans une mairie rurale.

Un dispositif à destination des familles à bas revenus, pour encourager la pratique de loisirs des enfants de l'Agglo

Pour encourager la pratique de loisirs et/ou sportive dans les équipements communautaires, l'Agglo propose une tarification modulée selon le quotient familial (Ma Carte).

En complément, pour les familles ayant les plus bas quotients (inférieur à 550 €), le complément Chèque loisirs s'adresse aux enfants de 6 à 15 ans. Il permet une réduction sous forme de chèque unitaire d'1 €, pour un montant maximum de 48 €. Les prestataires qui acceptent les chèques loisirs (et qui ont préalablement conventionné avec l'Agglo) sont :

- Des accueils ou centres de loisirs, municipaux ou associatifs (notamment les CSC)
- Des équipements municipaux/communautaires ou associations à vocation culturelle
- Des équipements municipaux/communautaires ou associations à vocation sportive.

Au total, près de 44 enfants ont bénéficié du dispositif en 2020.

La protection de l'environnement





- 29 > Les déchets ménagers
- 32 > L'assainissement
- 34 > L'eau potable
- 35 > Mission Transition environnementale

Les déchets ménagers

Avec 153 agents permanents statutaires, la direction des déchets ménagers, assure les compétences collecte et traitement, la gestion des collectes, les déchèteries, le transfert des déchets ménagers et assimilés (DMA) et le compostage des déchets fermentescibles. Le transport et la valorisation des DMA ainsi que l'enfouissement des déchets ultimes sont assurés par des prestataires dans le cadre de marchés publics.

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES DE PRÉVENTION ET DE RECYCLAGE

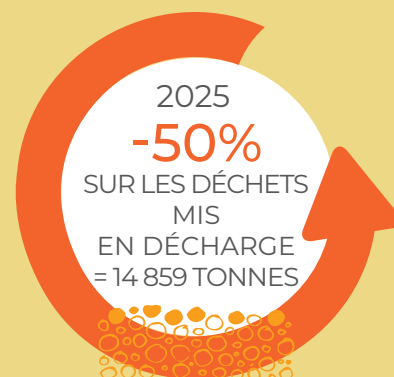
Les objectifs de la loi de 2015 sur la transition énergétique:

- diminution de 10% du tonnage global de déchets ménagers et assimilés (DMA inertes compris) entre 2010 et 2020, soit atteindre 543 kg/hab/an en 2020.
- un taux de valorisation de 55% en 2020 et 65% en 2025.



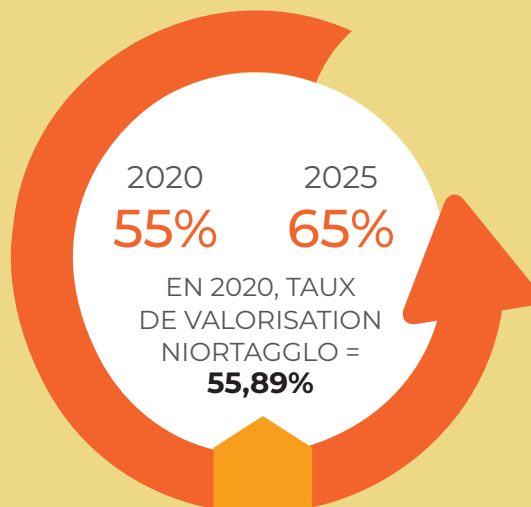
DÉCHETS MÉNAGERS
ASSIMILÉS

EN 2020,
640 KG/HAB/AN
SOIT **+6%**
PAR RAPPORT
À 2010



ENFOUISSEMENT

EN 2020,
28 716 T/AN
SOIT **-3,4%**
PAR RAPPORT
À 2010



EN 2020, TAUX
DE VALORISATION
NIORTAGGLO =
55,89%

VALORISATION

* Par rapport à l'année 2010

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

SENSIBILISATION AUPRÈS DES SCOLAIRES



31 animations dans les écoles
589 enfants sensibilisés

COUCHES LAVABLES



30 familles ont testé les couches lavables et
40 ont reçu l'aide financière de l'Agglo

ECO-MANIFESTATIONS



16 manifestations engagées dans des actions autour de la prévention

COMPOSTAGE



43,4% des foyers sont équipés en composteurs (hors Niort et Chauray) soit 10 928 foyers équipés sur tout le territoire en 2020

474 nouveaux foyers en 2020

4 ateliers autour du jardinage responsable

LOMBRICOMPOSTAGE



19 foyers tests sont équipés en lombricomposteurs

RÉEMPLOI

Recyclerie en lien avec Bazar

25 tonnes détournés

4 120 personnes
Visites à la recyclerie de Coise

SENSIBILISATION AUPRÈS DES ADULTES



42 animations auprès de jeunes et adultes
585 jeunes et adultes sensibilisés

LES COLLECTES

COLLECTE EN PORTE À PORTE

40 communes pour les ordures ménagères

28 communes pour les emballages

1 commune pour le verre

2 communes pour les biodéchets

30 camions

89 agents

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

661 bornes

● 154 / emballages

● 210 / papier

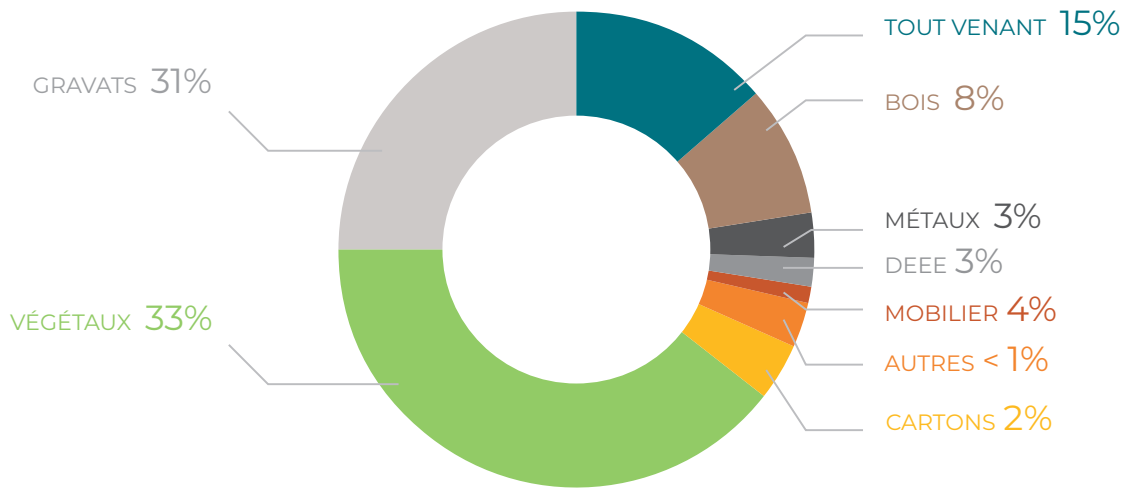
● 297 / verre

3 camions

3 agents

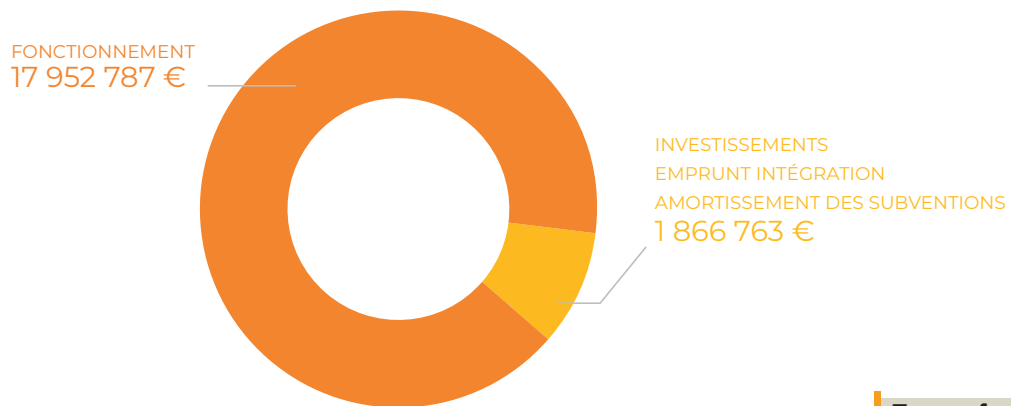
LES DÉCHÈTERIES

DÉCHETS REÇUS EN DÉCHÈTERIE EN 2020
37 109 TONNES

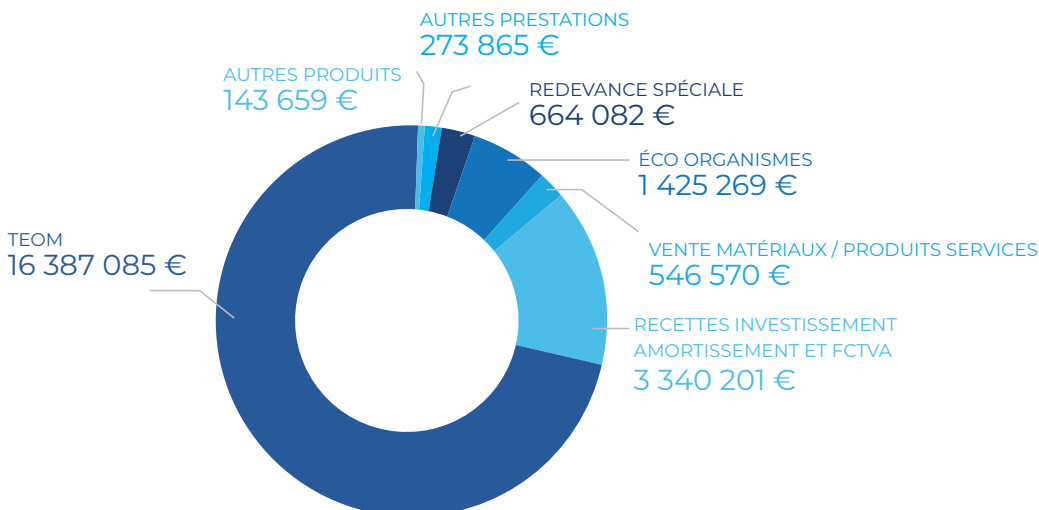


LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

→ DÉPENSES 19 819 550 €



→ RECETTES 22 780 731 €



Temps forts





Travaux du bassin de gestion des eaux pluviales, Rue Aristide Briand à Niort

L'assainissement

L'année 2020 a été marquée par l'adaptation du service à la Covid19, avec maintien des activités essentielles pendant le 1^{er} confinement. Depuis mai 2020, l'ensemble des missions a été réalisé. Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 3 ans et pour la 2^{ème} année consécutive (années pluvieuses), nous dépassons le volume de 8 millions des m³ d'eaux usées traitées.

LES MISSIONS ET LES MOYENS

Près de 70 agents, répartis en plusieurs services et équipes, gèrent l'assainissement (assainissement collectif, assainissement non collectif et eaux pluviales) sur l'ensemble du territoire :

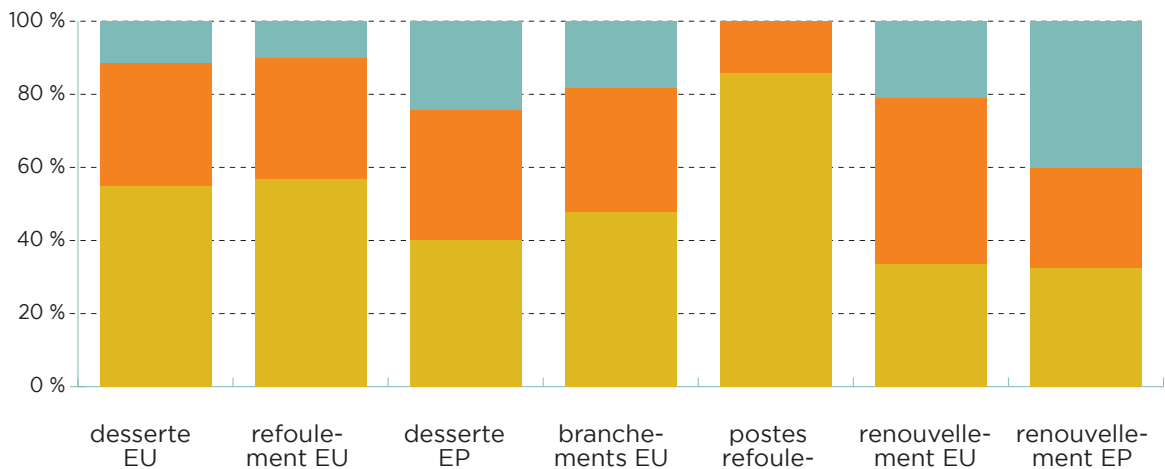
- un service projets et travaux et une équipe **contrôle de l'assainissement**
- un service **administratif**
- un service **d'exploitation**

La direction entretient 23 stations d'épuration dont la capacité varie entre 20 et 80 000 EH (Equivalent-Habitants). Elle exploite plus de 200 postes de pompage, 880 km de réseaux d'eaux usées, ainsi que 480 km de réseaux d'eaux pluviales.

LES TRAVAUX : ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

L'année 2020 a été marquée par une baisse sensible des travaux en assainissement (inf. à 4M€) et un maintien pour les eaux pluviales (un peu plus de 2M€), avec plusieurs facteurs conjugués (fin du programme d'extension des réseaux d'assainissement, covid, pas de travaux de stations d'épuration). Dès le 2^e semestre, un soutien marqué des financeurs (AELB, DSIL, CD79) a été constaté dans le cadre des plans de reprise.

Parmi les principaux travaux, à noter un bassin de gestion des eaux pluviales à Niort (Aristide Briand), le renouvellement de réseaux d'assainissement à Aiffres, Mauzé/Mignon, Niort, les travaux préparatoires à la suppression de la station d'épuration de la Tranchée (Niort), ainsi que des travaux d'eaux pluviales à St-Georges-de-Rex, St-Hilaire-la-Palud, Sciecq, Val du Mignon, Vallans et Villiers-en-Plaine, dont le récapitulatif figure ci-après :

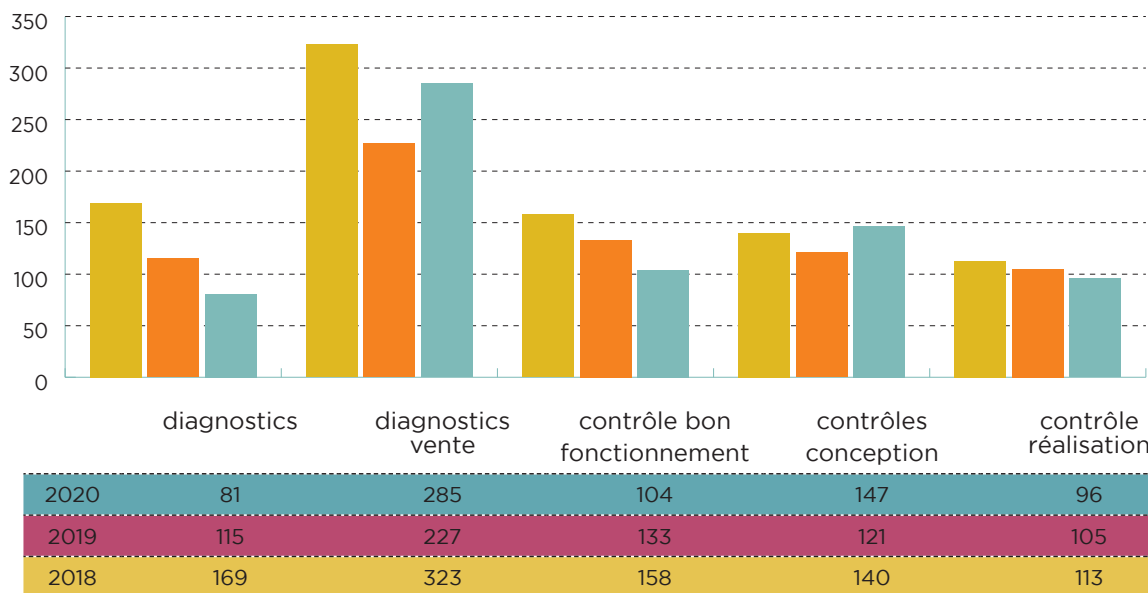


2020	1207	1100	1170	174	0	2211	932
2019	3506	3541	1700	321	1	4728	638
2018	5725	6130	1920	450	6	3510	750

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

EN 2020, le service a globalement enregistré une activité équivalente à 2019, avec une hausse concernant les ventes et projets/travaux des particuliers. Pendant le 1^{er} confinement, le service n'a pas réalisé d'interventions programmées à son initiative (baisse de l'activité annuelle).

Interventions en ANC (2018-2020)



LES INDICATEURS FINANCIERS ET DONNÉES CHIFFRÉES

Pas de hausse des tarifs en 2019.

COMPARATIF 2019 - 2020

	2019	2020	Évolution	Observation
Autorisations de rejet	1	3	200 %	
Réponses à demandes de travaux (DT/DICT)	4 157	4 686	12,7 %	maintien très élevé (hors mars, avril)
Volume d'eaux usées facturé	4 672 552	5 766 756	23,4 %	rattrapage en 2020 de fin 2019
Factures émises	74 939	100 469	34,1 %	changement statut SEV en janvier 2020
Courriers émis	1 722	1 877	9 %	
Titres et mandats	5 591	5 206	-6,9 %	moins de travaux
Appels téléphoniques	38 000	18 000	-52,6 %	pas de suivi des portables avant 2020
Abonnés au réseau d'assainissement collectif	47 503	49 534	4,3 %	
Ratio abonnés/km réseau	54,9	57,3	4,3 %	

ÉVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2019 ET 2020

	Investissement (reports compris)		Fonctionnement (rattachement compris)	
	Recettes (M€)	Dépenses (M€)	Recettes (M€)	Dépenses (M€)
2019	11,6	14,6	16,1	13,5
2020	12,2	10,0	15,9	13,7

L'eau potable

L'année 2020 est la première année d'exercice de la compétence « eau potable » par Niort Agglo. Elle assure l'alimentation en eau potable sur 22 de ses communes, représentant 92 000 habitants, soit 75% de sa population. Elle adhère par ailleurs aux syndicats d'eau potable respectifs SMAEP 4B, SERTAD, et SECO qui alimentent les 18 autres communes.

LES MISSIONS ET LES MOYENS

Deux services communautaires ont en charge l'alimentation en eau potable :

- le service des Eaux du Vivier (62 agents) alimente en régie les communes de Aiffres, Bessines, Coulon, Magné et Niort (73 000 habitants) : 4,8 Mm³ produits - 618 km réseau - 37 600 abonnés
- le service des Eaux de la Vallée de la Courance (4 agents) alimente, via une délégation de service public à la SAUR, les communes de Amuré, Arçais, Epannes,

Frontenay-Rohan-Rohan, Granzay-Gript, La Foye-Monjault, La Rochénard, Le Bourdet, Mauzé-sur-le-Mignon, Prin-Deyrançon, Sansais, St-Georges-de-Rex, St-Hilaire-La-Palud, St-Symphorien, Val-du-Mignon, Vallans, Le Vanneau Irleau (19 000 habitants) : 1 Mm³ produits - 459 km réseau - 9 500 abonnés

Le service des Eaux du Vivier dispose d'un service **d'Exploitation** ; les deux services disposent d'un service « **Bureau d'études** » et d'un service « **Protection de la ressource** ».

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Les travaux sur les réseaux :

- 6,6 km renouvelés en 2020 par le service des Eaux du Vivier, 1,2 km de nouveaux réseaux (dont 940 m pour les lotissements) et 132 branchements
- 3,5 km renouvelés en 2020 sur le périmètre du service des Eaux de la Vallée de la Courance.

Les réalisations sur les ouvrages :

- Le renouvellement des cellules haute tension de la station de pompage et la restauration des gros groupes de pompage à la source du Vivier et à la station de reprise
- L'aménagement de la couverture du Bassin Bas du SEV rue du Vivier
- La mise en service de la nouvelle unité de stockage d'acide et la maintenance quinquennale des ozoneurs de l'Usine du Vivier

Chiffres clés

	SEV	SEVC	Total
Nombre d'unités de production	7	5	12
Nombre de stations de reprise	3	3	6
Nombre de réservoirs	12	11	23
Capacité de stockage (m ³)	13 500	6 180	19 680
Longueur de réseau hors branchements (km)	618	459	1 077
Distance moyenne entre branchements (m)	16,4	48	23
Nb abonnés par km de réseau	61	21	43
Nombre d'abonnés	37 600	9 500	47 100
Volumes facturés (m ³)	4 243 365	953 493	5 196 858
Consommation moyenne par abonné (m ³ /an)	112	100	110

BUDGET RÉALISÉ

Service des eaux du Vivier

> Fonctionnement

9,8M€ | 12M€
1M€ | 1,6M€
Dépenses | Recettes

> Investissement

4,4M€ | 5,4M€
1,6M€ | 1,1M€
Dépenses | Recettes

Service des eaux de la Vallée de la Courance

Mission Transition environnementale



LES FONCTIONS

La mission « Transition environnementale », rattachée au service « Aménagement durable du territoire et habitat », est en charge de l'application de la politique « climat énergie » de Niort Agglo. La mission répond à plusieurs objectifs :

- La planification territoriale par la mise en œuvre, notamment, du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et des volets couverts par celui-ci : réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables, qualité de l'air extérieur, adaptation au changement climatique

et son atténuation.

- L'animation territoriale sur les thématiques du PCAET au sein de réseaux d'échanges (COPART, Réseau DD des communes, Semaine européenne du développement durable,...)
- L'accompagnement à la maîtrise de l'énergie des habitants et des communes par deux dispositifs : la plateforme de rénovation énergétique ACT'e et le Conseil en énergie aux communes (suivi des consommations, ...).
- Le suivi des projets d'énergies renouvelables développés sur le territoire de Niort Agglo.

LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS 2020

L'adoption du PCAET :

- Le 10 février 2020, simultanément à l'adoption du SCoT, le PCAET de Niort Agglo a été adopté.
- Depuis, la phase de mise en œuvre des actions figurant au programme d'action est lancée.

Niort Agglo continue de soutenir la rénovation énergétique via le dispositif ACT'e. Ce dispositif accompagne les ménages tout au long de leur projet de rénovation énergétique.

L'année 2020 a été marquée par la préparation d'un nouveau dispositif permettant d'élargir le public cible aux entreprises du petit tertiaire privé et des copropriétés (réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt régional) pour la période 2021-2022.

L'animation territoriale via le COPART et le Réseau DD des communes.

En 2020, les travaux du COPART et du Réseau DD des communes ont été interrompus en raison du contexte sanitaire et de l'arrivée de la nouvelle équipe d'élus en juillet 2020.

Le Réseau DD ne s'est ainsi réuni qu'à deux reprises en 2020.

La Semaine européenne du Développement durable : en 2020, la Semaine européenne du développement durable a été décalée du 18 septembre au 8 octobre.

9 communes ont participé à ce temps fort, en organisant des événements avec le jeune public, notamment autour de la biodiversité ou de la prévention des déchets.

Le lancement de l'appel à projets pour équiper les anciennes décharges gérées par Niort Agglo de centrale photovoltaïque au sol :

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le programme d'actions du PCAET comprend différentes actions, dont le développement du photovoltaïque au local et notamment l'équipement de centrale photovoltaïque au sol sur les anciennes décharges gérées par Niort Agglo (sites de Niort Vallon d'Arty et de Prin-Deyrançon).

L'appel à projets va permettre la mise en œuvre de deux centrales photovoltaïques au sol dont la puissance unitaire dépasse les 3MWc, soit près de 13 000 m² de panneaux sur Niort et 17 000 m² de panneaux sur Prin-Deyrançon. L'électricité produite sera injectée sur le réseau pour être vendue par le porteur de projet exploitant la centrale au sol.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

PF ACT'E

L'ANIMATION TERRITORIALE

BUDGET 2020

	Nb de contacts avec un conseiller rénovation	Nb de travaux enclenchés (estimation passage à l'acte)	Nb d'élus municipaux mobilisés au sein du Réseau DD	Nb de structures professionnelles mobilisées au sein du COPART
2018	936	395	73	64
2019	1212	808	68	56
2020	1060	707	42	-

Fonctionnement	
Dépenses	135 600 €
Recettes	67 500 €
Investissement	
Dépenses	20 000 €
Recettes	-

L'animation du territoire





- 37 > L'École d'arts plastiques
- 39 > Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque
- 41 > Les bibliothèques et la lecture publique
- 43 > Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon
- 48 > Les sports

L'École d'arts plastiques

Aux termes de la charte des missions des services publics du ministère de la Culture pour les institutions d'art contemporain : « les écoles d'arts participent à la sensibilisation et à l'initiation plastique d'un vaste public : post- et périscolaire ».

NIORT

L'École d'arts plastiques **Pablo-Picasso**, installée au centre Du Guesclin depuis 2009, propose des cours de dessin et peinture, de gravure et d'art textile (tapisserie, feutre de laine), d'arts numériques, d'histoire de l'art et un atelier passerelle (art-thérapie), ainsi que des cours de volume (modelage, sculpture).

ÉCHIRÉ

L'école d'arts plastiques **Camille-Claudel** propose des cours de dessin et peinture pour tous, dès 6 ans. Les 7 heures de cours sont dispensées le lundi et le samedi.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Le site de **Saint-Hilaire-la-Palud** propose des cours de dessin et peinture pour tous, dès 6 ans. Les 5 heures de cours y sont dispensées le mercredi.

niortagglo
Agglomération du Niortais
SAISON 2020

Conservatoire
École d'Arts plastiques
Médiathèques
Musées

ENVIE DE DÉVELOPPER VOTRE CRÉATIVITÉ ?

Pré-inscriptions à distance*
du 16 au 19 juin
et du 8 au 11 septembre

*
INFORMATIONS
PAR TÉLÉPHONE
OU COURRIEL

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES
NIORT // ÉCHIRÉ // ST-HILAIRE-LA-PALUD
Secrétariat des 3 sites - Centre Du Guesclin
Place Chanzy/Niort - Tél : 05 49 24 25 22
artsplastiques@agglo-niort.fr

+ LES INFOS SUR
www.niortagglo.fr

Chiffres clés

1 directrice-enseignante,
6 enseignants et
1 agent administratif

61h de cours par semaine
(dont 49 h à Niort,
7 h à Échiré et
5 h à St-Hilaire-la-Palud).

248
inscrits à la rentrée 2020-2021
(dont 205 à Niort, 26 à Échiré et
17 à St-Hilaire-la-Palud).



PLUSIEURS DÉVELOPPEMENTS

Des projets ont été préparés avec les différents partenariats et les groupes d'élèves, même si leur aboutissement public a parfois dû être reporté.

Rencontres d'artistes

Projets transversaux avec :

- les médiathèques du territoire
- le Conservatoire de musique et de danse Auguste Tolbecque
- le Musée Bernard d'Agesci
- l'hôpital de Niort : SESSAD-IME et l'Ehpad du Cèdre bleu
- les communes de Niort Agglo
- l'Education nationale
- les associations
- groupe d'Entraide Mutuel : intervention découverte des cours d'arts plastiques

Accompagnement d'élèves vers la professionnalisation : information sur l'orientation, préparation de dossiers de concours d'entrée en écoles d'art (Beaux-Arts, arts appliqués, architecture, diplôme universitaire en arts plastiques, MANAA...).

Politique tarifaire élargie au nouveau périmètre de Niort Agglo. Outil informatique de gestion d'école d'art et de nouveaux moyens de règlement (depuis 2012). Achat de fournitures respectueuses de l'environnement et sensibilisation au recyclage créatif.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE GLOBALE

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	226 246 €	Fonctionnement	29 491 €
- Dont personnel	196 092 €	Investissement	0 €
Investissement	1942 €		

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SITE D'INSCRIPTION ET PAR DOMICILIATION

Le nombre d'élèves par cours a dû être limité en raison des consignes sanitaires.

	Lieu de domiciliation			Total élèves
	Niort	Agglo (hors Niort)	Hors Agglo	
Inscrits à Niort	123	34	14	171
Inscrits à Échiré	8	12	4	24
Inscrits à St-Hilaire-la-Palud	1	14	2	17
Total des élèves	132	60	20	212

A noter : certains foyers représentent plusieurs élèves et certains élèves sont inscrits dans plusieurs cours



Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque

Le Conservatoire de danse et de musique Auguste-Tolbecque, à rayonnement départemental (CRD), décline son action sur plusieurs sites dans l'agglomération.

- le site Du Guesclin à Niort (danse et musique)
- le site Jean-Déré à Chauray (musique)
- le site Désiré-Martin-Beaulieu à Vouillé (danse et musique)
- le site de Prahecq (musique)
- les cours délocalisés à Aiffres (musique) et Echiré, Saint-Maxire (danse)

MISSION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Il est investi d'une mission d'éducation artistique et culturelle s'appuyant sur l'enseignement, la création, la diffusion et la médiation.

- formation musicale et chorégraphique des amateurs, en parcours diplômants ou diversifiés, des cours d'éveil jusqu'au certificat d'études musicales ou d'études chorégraphiques
- opérations de médiation culturelle en partenariat, à destination des publics non-inscrits au CRD
- cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur, en réseau sur les 5 établissements classés du territoire Poitou-Charentes

- ateliers pour adultes et pratique « continuée »
- interventions en milieu scolaire en partenariat avec l'Education Nationale.

L'action culturelle se décline autour de trois axes :

- prestations ou spectacles d'élèves
- résidences d'artistes et classes de maîtres
- concerts professionnels inscrits dans la saison culturelle, coproduits par le conservatoire et différents partenaires (en particulier l'association Musique en Vie)

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2020

- Co-construction en équipe du Projet d'Etablissement à orientation éducation artistique et culturelle (EAC) : séances maintenues tout au long de l'année, en présentiel et distanciel.
- Fermeture et réouvertures successives des établissements / protocoles sanitaires : maintien et adaptation du lien pédagogique avec les usagers - mise en place télé-enseignement
- Appropriation des outils numériques et réflexion sur leur déploiement dans l'organisation, la pédagogie, la communication
- Portes ouvertes virtuelles
- Mutualisation administrative CRD/EAP
- Maintien des actions en milieu scolaire sur le dernier trimestre 2020

PERSPECTIVES

- Validation et partage du Projet d'Établissement
- Dématérialisation des inscriptions et mise en place d'une plate-forme de partage usagers/enseignants/administration
- Revitalisation des partenariats avec les structures culturelles
- Conception de temps forts d'éducation artistique et culturelle sur le territoire
- Poursuite de la mutualisation EAP/CRD : enjeux pédagogiques

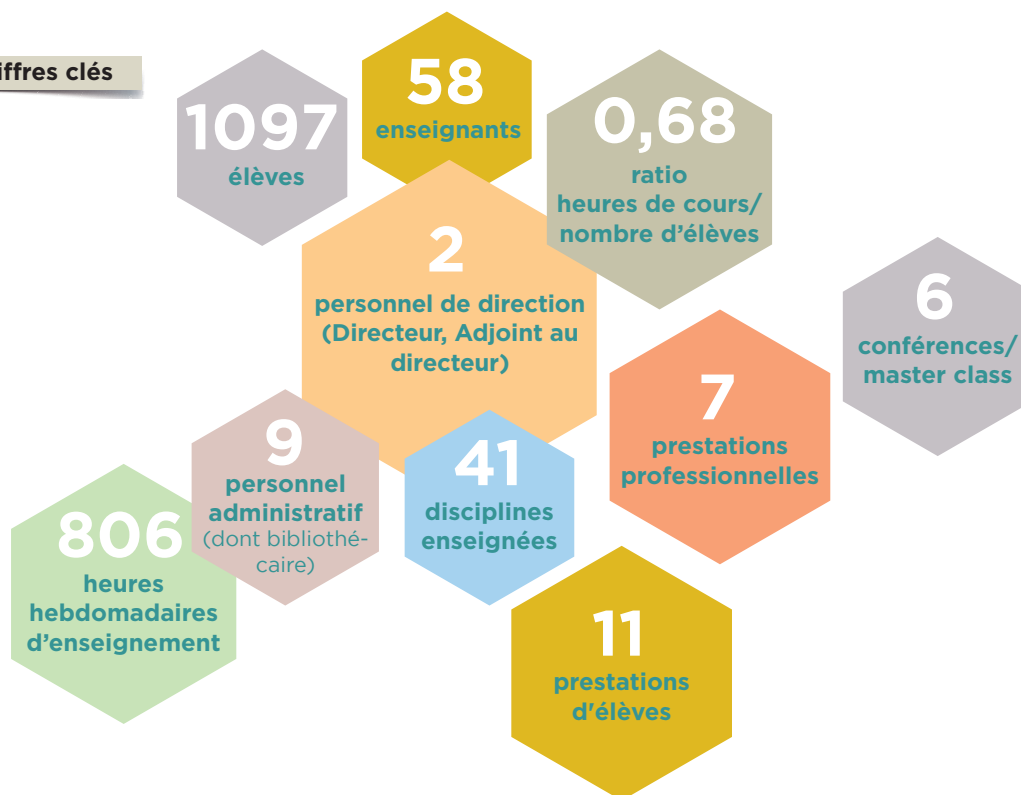
BUDGET - POUR L'ENSEMBLE DES SITES

Recettes	
Redevances :	
Inscriptions / droits de scolarité :	178 764 €
Conseil départemental	25 000 €
État	60 000 €
Région	0 €
Autres communes	1 000 €
Total	264 764 €

Dépenses	
Fonctionnement :	
(dont masse salariale	2 729 894 €
2 440 484 €)	
Investissement	677 131 €
Total	3 407 025 €

Coût de fonctionnement / hab. Agglo	
Avant recettes	22,60 €
Après recettes	20,41 €

Chiffres clés



1 097 élèves

722 élèves à Niort, dont 524 Niortais

141 élèves à Vouillé, dont 67 Vouilletais

234 élèves à Chauray, dont 67 Chauraysiens



Les bibliothèques et la lecture publique

La direction des bibliothèques administre et coordonne l'activité du réseau de lecture publique qui comprend les équipements suivants :

7 médiathèques et antennes de lecture publique à Niort :

- médiathèque Pierre-Moinot, médialudothèque Du Guesclin, médiathèque du Lambon
- antennes du Clou-Bouchet, de Saint-Florent et de Sainte-Pezenne
- antenne mobile (bibliobus urbain en 2019-2020)

10 médiathèques sur le territoire communautaire :

Médiathèque Madeleine-Chapsal à Aiffres, Léonce-Perret à Chauray, Louis-Perceau à Coulon, Ernest-Pérochon à Echiré, la Tour du Prince à Frontenay-Rohan-Rohan, L'île aux livres à Magné, Claude-Durand à Mauzé-sur-le-Mignon, la Mare au loup à Saint-Gelais, Pierre-Henri-Mitard à Val-du-Mignon et Georges-L.-Godeau à Villiers-en-Plaine

EVÈNEMENTS MAJEURS

Janvier : fin des travaux de gros œuvre des extensions majeures de la médiathèque centrale d'Agglomération

18 janvier : « Nuit de la lecture » dans les médiathèques du réseau avec, notamment, un spectacle de François Bon et Dominique Pifarély autour de Lovecraft

Mai : fermées depuis mi-mars, les 17 médiathèques du réseau rouvrent progressivement au public et mettent en place un service de « Prêt à emporter »

1^{er} juin : passage au nouveau logiciel de gestion et intégration pleine des collections de la médiathèque de Magné

Septembre : démarrage des ateliers jeux vidéo « A fond les manettes » sur le territoire (médiathèques d'Echiré, de Magné et de Coulon)

Octobre/novembre : résidence d'auteur Sébastien Laurier, parcours conçu en association avec la direction des Sports

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

La direction des Bibliothèques et son personnel se sont investis tout au long de cette année particulière, à distance et sur place, pour accueillir, renseigner et conseiller les usagers. En témoignent la demi-douzaine de modes d'accueil différents mise en place entre mars et décembre et autant d'adaptations de l'offre de services. L'activité est impactée par la crise sanitaire.

PRATIQUES NUMERIQUES

En mars puis en novembre, les confinements ont contribué à changer profondément les modes d'accès aux collections : l'offre à distance a connu une explosion de son utilisation au printemps et à l'automne participant à la nette augmentation des pratiques.

- 3 895 films visionnés (1 887 en 2019, + 50%)
- 3 358 h de formation suivies en ligne (1 730 en 2019, + 50%)
- 450 consultations individuelles de magazines par mois (150 en 2019, + 200%)

LE PRÊT ET LA NAVETTE

- 5 643 cartes d'emprunteurs ont été créées ou mises à jour (8 256 en 2019, - 31%)
- 346 531 prêts ont été enregistrés (530 593 en 2019, - 35%)
- 234 663 documents ont voyagé grâce aux navettes documentaires (161 550 en 2019, + 31%)

ACTION CULTURELLE

La deuxième édition du festival la 5^e Saison, annulée en raison du contexte sanitaire, devait proposer 34 spectacles dans 23 communes de l'Agglomération. La résidence d'auteur a pu être reportée à l'automne 2020.

Ont été également maintenus :

- L'accueil de 4 470 écoliers en visite de classe (5 790 en 2019, - 23%)
- 45 animations : rencontres, lectures publiques, débats, conférences, ateliers, etc. (76 en 2019, - 41%)

Chiffres clés

+30% d'inscription aux ressources en ligne

2 918 h d'insertion pour la requalification de la médiathèque centrale

2 000 créneaux proposés pour le « Prêt à emporter »

50% des films visionnés en VOD l'ont été pendant l'un des deux confinements

100 ressources originales dénichées et mises en ligne sur le portail pendant le 1^{er} confinement

> Fonctionnement (2020)

3 052 K€ Dépenses | **41 K€** Recettes

> Investissement (2020)

5 793 K€ Dépenses | **1 693 K€** Recettes

98% de la dépense d'investissement est consacrée au chantier de requalification de la médiathèque centrale d'Agglomération. Environ 10% de la dépense est consacrée au renouvellement ordinaire des collections, un budget exceptionnel de 50 K€ lui est également consacré en 2020



Les Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

Les musées Bernard d'Agesci & du Donjon sont des lieux de dialogue permanent entre le passé et le présent, lieux d'apprentissage et de découvertes. Héritage porté par une équipe, ces lieux de vies ouverts sur la ville et sur le territoire affirment des missions patrimoniales mais également d'éducation et de diffusion. Au service du développement et de la démocratisation culturels, ils facilitent l'accès au public le plus large et l'égal accès de tous à la culture. Ils conservent des collections reconnues d'intérêt public : ils sont garants de la préservation, de la conservation et la restauration des œuvres. Ils inscrivent la politique d'acquisitions dans un cadre d'enrichissement du patrimoine de la collectivité et gèrent la transmission des biens culturels (prêts, mouvement des œuvres...).

COVID-19

Les conséquences de la pandémie de Covid-19 ont entraîné la fermeture au public du musée Bernard d'Agesci du 17 mars au 11 mai puis du 30 octobre à la fin de l'année 2020, du musée du Donjon du 17 mars au 16 juin, puis du 30 octobre à la fin de l'année 2020. La Covid-19 a impacté la programmation des deux sites : 31 actions reportées, 142 visites reportées puis annulées, 23 animations Anniversaire, annulation des animations vacances...



EXPOSITIONS TEMPORAIRES

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

- Madame de Maintenon, dans les allées du pouvoir
- Le bijou régional, une spécialité niortaise - fonctions, types, fabrication

MUSÉE DU DONJON

- Moulin du Milieu - Niort
- Port Boinot - Niort

ACCROCHAGES

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

- Auguste Tolbecque, le centenaire - Conversation autour des dernières acquisitions
- Si Niort m'était contée...

- Dans les coulisses du musée, insectes à la loupe
- Trésors d'archéologie : parures et objets de prestige
- Femmes de sciences, figures de l'ombre et illustres oubliées

ACTIONS DE MÉDIATION

PUBLIC SCOLAIRE

52 classes ont été accueillies, ce qui représente un total de 1186 enfants (37 au Musée Bernard d'Agesci et 15 au Donjon), soit 49 classes de Niort Agglo et 3 hors Niort Agglo. 23 classes en visite guidée et 29 classes en visite libre.

Animations jeune public

- Mon anniversaire aux musées : 8 anniversaires fêtés sur les 2 sites, soit 59 enfants de 6 à 12 ans accueillis, dont 10 enfants au Musée Bernard d'Agesci et 49 enfants au musée du Donjon
- Vacances aux musées : Découverte des collections suivie d'un atelier. *Dans ma tanière, Petit hérisson deviendra grand, C'est l'automne au musée !* au musée Bernard d'Agesci et *Parchemins* au musée du Donjon
- Les journées familles : *À l'abordage !* Thème pirate au musée du Donjon
- Kit famille. Grand succès au Donjon (public touristique) 291 kits (171 kits en 2019) / 61 au MBA (13 kits en 2019)

Visites grand public

- Art au menu (MBA), chaque 3^e jeudi du mois, mise en lumière d'une œuvre ou d'un spécimen.
- Dimanches aux musées - rendez-vous mensuel sur un thème approfondi ou une découverte des expositions temporaires. *Visites théâtralisées Louis XIV, Secret du Dragon, Si Niort m'était contée...*
- Les Nocturnes aux musées *Le Marais Poitevin, Le secret du dragon, chasse au trésor pour grands enfants ! Niort vu d'en haut*
- Visites journalières estivales du 7 juillet au 28 août (du mardi au vendredi) *Histoire et architecture - Musée du Donjon et Le bijou régional - Musée Bernard d'Agesci*

Participation des musées aux événements européens

- Journées européennes du Patrimoine : Apprendre pour la vie. 1341 visiteurs ont été accueillis sur les deux sites (756 au Donjon / 585 au MBA)
- Fête de la Science : *Les femmes de science !*

Autour de l'exposition Madame de Maintenon

- Visites guidées théâtralisées - mise en scène par Philippe Couteau : *Louis XIV à Niort, une visite majestueuse*, Concert : *Madame de Maintenon*, Conférence : *Agrippa d'Aubigné et alt. : les 4 procès de postérité*,

Conférence : *Les soupirs de la Sainte et les cris de la fée*, Conférence : *Le château de Mursay*, Concert : *Les organistes de Mme de Maintenon*

Autres actions en faveur des publics

- Concert : Le Festin d'Alexandre - *Rencontre de Cupidon et Bacchus*
- Journée professionnelle - Loi LCAP et collections archéologiques des musées de France
- Foire aux catalogues en ligne
- École du Louvre / 2 cycles. *Cycles thématiques de 5 séances, les mardis, de 18h à 19h30, au musée Bernard d'Agesci*
 - De l'archet au pinceau
 - De la parure de Cour à la joaillerie parisienne
- Le partenariat avec l'Association des Amis des musées de Niort a également permis la tenue d'un cycle de conférences et l'organisation d'un dîner annuel, les recettes étant dédiées à la restauration d'œuvres muséales.
- Cours de Qi Gong : 2^e & 4^e jeudis du mois

Groupe Accessibilité / Inclusion

- Missions Noémie Boutet, stagiaire IPHD
- Participation aux Rencontres Accès libre édition 2020 et au groupe de travail *Mémoires de quartiers*

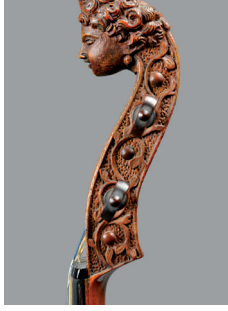
Parcours numériques

- Réalisation des textes pour le parcours Donjon *Histoire et Architecture*
- Parcours objets scientifiques, adultes et enfants

Livrets en autonomie

Création de deux livrets-jeux (un pour chaque Musée), pour la découverte des sites et des collections en famille. Sortie prévue début 2021. Travail avec Jean-Philippe Pogut pour les illustrations.





COLLECTIONS

DONATIONS D'ŒUVRES

- *Le pont Cavallo, Venise*, par Joël Thézard, aquarelle des années 1930, donation J.P. Aubrit
- 4 spécimens d'Histoire naturelle par Jean-Luc Guimard
- *Nouvelle méthode de lecture spécialement préparée à l'usage des groupes* par Eugène Ribière, fin 19e - début 20e siècle
- *Ancien Hôtel de Ville de Niort*, réalisée par Ve Echillet & Fils Lithographe et L. Favre Editeur, lithographie d'après une photographie, ca 1880
- *Cigogne noire naturalisée*, donation par le Parc Ornithologique de Saint-Hilaire-la-Palud
- *Hibou moyen-duc naturalisé*
- Violon réalisé par Camille Rabourdin en 1925/1930

ACQUISITIONS

- *Jeu de flûtes mécanique*, réalisé par le facteur d'orgues Davrainville fils vers 1810, ancienne collection Auguste Tolbecque
- *Pardessus de viole* par Louis Guersan, 1763 - Collection Auguste Tolbecque

RESTAURATIONS

- **Arts graphiques : 83 oeuvres**
 - *Les crosses de Nieul-sur-l'Autize*, Arthur Bouneault, gouache sur papier
 - Carton des dessins d'architecture avec 80 dessins par Arthur Bouneault, P. Th. Segrétain, Paul Galteaux, M. Thénaday, M. Ferdinand, S.D. Del, J. Lucas, 19e siècle
 - *Portrait de femme*, G. Goubert, 1848, pastel sur papier
 - *Portrait de femme*, Anonyme, pastel sur papier
- **Peintures : 14 oeuvres**
 - *Portrait de femme en grisette de Niort*, Anonyme, vers 1850, huile sur toile
 - *Vieux paysan en costume d'autrefois*, Hubert-Sauzeau, 1881, huile sur toile
 - *Madame de Maintenon et sa nièce, Jeanne Scapre*, d'après Louis-Ferdinand Elle, 1875, huile sur toile
 - *Portrait de Suzanne Varienne*, N. de Bagnolier, 1831, huile sur toile
 - *Madame Jouneau*, Prosper Jouneau, 4e quart du 19e siècle, huile sur toile
 - *Portrait de Marie Loiseau*, Anonyme, 19e siècle, huile sur toile
 - *Henriette Bouin*, Hubert-Sauzeau, 4e quart

- 19e siècle / 1er quart 20e siècle, Étude préparatoire, huile sur toile
- *Portrait d'une grisette de Niort*, Legenvre, 1829, huile sur toile
- *Portrait d'une grisette de Niort*, Anonyme, 1845, huile sur toile
- *Femme en grisette*, Anonyme, 2e moitié du 19e siècle, huile sur toile
- *Portrait de femme*, L.A Combe Velluet, 1879, huile sur toile
- *Grisette de Niort en tenue de cérémonie*, Anonyme, 1850-1880, huile sur toile
- *Étude sous bois ou Baigneuse*, Hubert-Sauzeau, 4e quart 19e siècle / 1er quart 20e siècle, huile sur bois
- *Hubert Philippe Sauzeau*, Hubert-Sauzeau, 1917, huile sur bois

• Sculptures : 3 oeuvres

- *Buste Ernest Pérochon*, Léon Salvan, terre cuite, 1er quart du 20e siècle
- *Buste de la Seine*, P.M. Poisson, plâtre patiné, 1925-1927
- *Apollon du belvédère*, Hubert Le Sueur, bronze, 17e siècle

PRÊTS D'ŒUVRES

12 œuvres et objets ont été prêtés aux institutions suivantes :

- 2 portraits de Dora Maar par Marianne Clouzot - Exposition itinérante Dora Maar au Getty Museum à Los Angeles
- Un bassin à omphalos central en étain illustrant le thème d'Adam et Eve - Exposition *La fabrique des modèles : Etienne Delaune et les arts décoratifs de la Renaissance* au Musée national de la Renaissance à Ecoen
- 6 œuvres - Exposition Mélusine - Historial de la Vendée
- 2 sculptures de Pierre-Marie Poisson : buste La Seine ; La Seine - Exposition *Ile de France, Un paquebot pour l'Art déco 1927-1959* - Musée des années 30 à Boulogne Billancourt
- *Portrait présumé de la princesse Palatine, duchesse d'Orléans* attribué à Bouys André. Nouveau parcours permanent du musée Promenade à Louveciennes

RÉCOLEMENT

- Inventaire - Dépôts rétrospectifs : 2 vases Eugène Rouyer
- Inventaire rétrospectif 2020 : 113 références

ACCUEIL

ACCUEIL/FRÉQUENTATION/RECETTES

- 10573 personnes accueillies au Musée Bernard d'Agesci
 - 13138 personnes accueillies au Musée du Donjon
- Soit un total de 23711 personnes (en diminution de 39.88% par rapport à 2019).

NOUVEAUTÉS 2020

- Intégration dans le réseau des sites touristiques du département
- Fichier contact centralisé et démarchage
- Boutique à distance
- Depuis le 3^e trimestre 2019, une attachée de presse est rattachée à la diffusion aux expositions temporaires

PROJETS

PAYS D'ART & D'HISTOIRE

- Candidature à la labellisation Pays d'Art et d'Histoire en cours
- Depuis 2018, réalisation de l'inventaire des patrimoines des communes de Thorigny-sur-le-Mignon, Priaires, Usseau, La Rochénard, Juscorps, Saint-Romans-des-Champs et Saint-Martin-de-Bernegoue
- Réalisation de 2 brochures Patrimoine (Juscorps ; Saint-Romans-des-Champs)

SÉCHOIR 3.0

Réalisation de la scénographie de l'Espace

d'interprétation des patrimoines des 40 communes de NiortAgglo

FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE

Niort Agglo a souhaité donner une impulsion nouvelle à sa politique patrimoniale, en développant avec les communes une stratégie de sauvetage et de préservation dans le but de valoriser et faire connaître les objets remarquables. Trois œuvres restaurées et restituées aux communes ; 5 dossiers en cours. Une ligne budgétaire dédiée de 30 000 euros a été votée.

TECHNIQUE

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

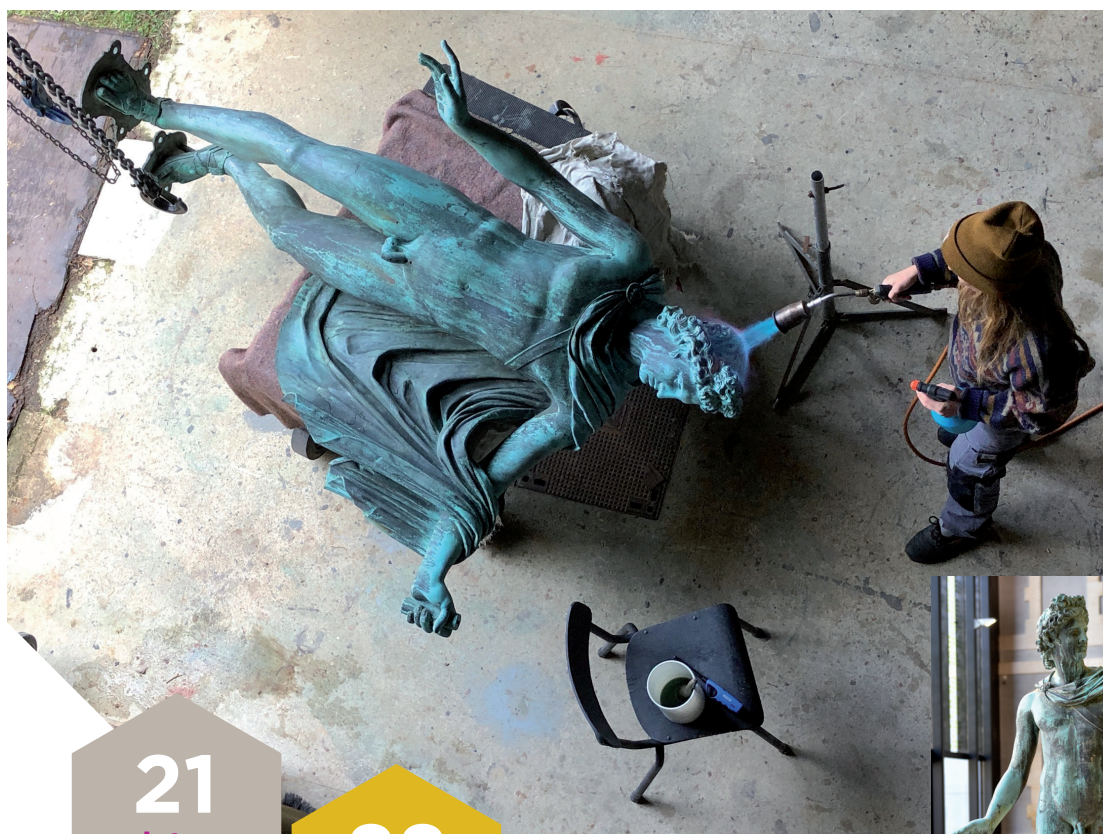
- Sécurisation toit maison Veillon suite infiltrations
- Vidéosurveillance : Etat de lieux - Mise à jour du logiciel et transfert du stockage des données
- Nettoyage des vitrages et extérieurs
- Diagnostic de la charpente et toiture
- Etude préliminaire de la sécurisation des toitures et combles
- Diagnostic parasitaire de la charpente
- Isolation des réseaux d'eau chaude
- Lancement d'une étude de travaux pour optimiser le volet énergétique du bâtiment
- Etat des lieux de l'éclairage des espaces en R+2 pour passage en LED et achat des spots

- Chantier Ad'ap concernant la mise en accessibilité (en cours)
- Etat des lieux des clapets coupe-feu des paliers ascenseur panoramique
- Etude de la faisabilité d'une GTC pour gestion du groupe froid et du chauffage

DONJON

- Dé-végétalisation des parois par *Ascension*
- Nettoyage des vitrages
- Installation fibre et création d'un plancher à l'accueil pour sécurisation des câbles par la Régie et DSI
- Réparation de la terrasse Nord par colmatage des fentes visibles par la Régie suite à des fuites et infiltrations.

ATELIER DE RESTAURATION PEINTURE ET ARTS GRAPHIQUES



21
peintures

88
œuvres
arts graphiques



BUDGET PRINCIPAL RÉALISÉ

> Investissement

197 940 € Dépenses	63 350 € Recettes
dont 111 360 € pour acquisitions et restaurations d'œuvres	dont 24 561 € pour acquisitions et restaurations diverses

> Fonctionnement

1 366 425 € Dépenses	128 706 € Recettes dont 72 800 activités musées
--------------------------------	--

Budget annexe (atelier de restauration d'œuvres)

> Fonctionnement		> Investissement
36 653 € Dépenses	2 995 € Recettes location atelier aux restaurateurs	8 794 € Dépenses
dont 19 413 € pour les ressources humaines		



Les sports

Le service des sports est chargé de la gestion administrative, technique et financière des équipements sportifs communautaires suivants : piscine Pré-Leroy à Niort, piscine Champommier à Niort, centre aquatique des Fraignes à Chauray, piscine Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon, piscine estivale Jean Thébault à Magné, piscine estivale Le Châtelet à Sansais-la-Garette, base nautique de Noron à Niort, base nautique du Lidon à Saint-Hilaire-La-Palud, complexe sportif de la Venise Verte à Niort (stade, piste d'athlétisme, gymnase, patinoire).

Les équipes du service assurent également l'animation de ces équipements à travers les cours et activités proposés, les événementiels ponctuels, et l'accueil des activités associatives. Le service s'occupe aussi des demandes de subventions pour des manifestations sportives, porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS 2020

- **L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire** et les différentes phases de dispositions sanitaires pour le sport et les équipements sportifs : fermeture des équipements, remboursements des usagers, réouverture avec fonctionnement adapté (prise de rdv d'un créneau en ligne, mise en place de protocoles sanitaires spécifiques)... Les chiffres clefs (liés à la fréquentation) témoignent du contexte instable de l'année 2020.
- Poursuite de l'opération de **réhabilitation de la piscine Pré-Leroy** à Niort.
- **Intégration des collègues du Complexe sportif de la Venise Verte** dans les effectifs Niort Agglo.
- **Soutien des associations** ayant pu maintenir leurs manifestations sportives (Tour Poitou-Charentes...) pour un total de 11 000 €.
- **Labellisation de Niort Agglo comme Terre de Jeux** et Centre de Préparation aux Jeux - Paris 2024.

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION DES PISCINES PAR TYPE DE PUBLIC

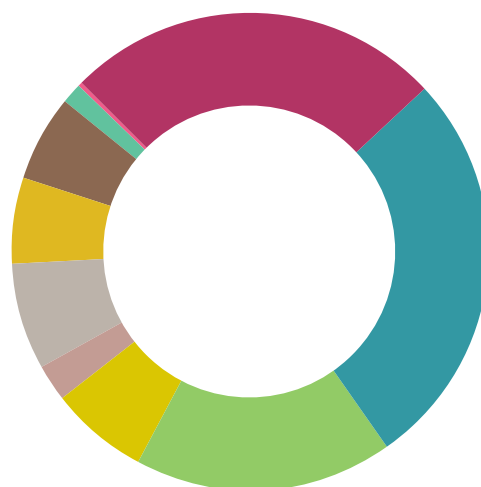
Scolaires	27 126
Associations	33 923
Cours animations	15 508
Public (individuels et groupes)	82 927
Total	159 484





RÉPARTITION DES FRÉQUENTATIONS PAR ÉQUIPEMENT

Piscine Champommier	41 082
Centre aquatique des Fraignes	43 491
Piscine Les Colliberts	27 919
Piscine Jean-Thébault	10 455
Piscine du Châtelet	3 849
Patinoire	11 530
Stade et synthétique	9 430
Salle	9 362
Base nautique de Noron	2 265
Base nautique du Lidon	101
Total	159 484



Chiffres clés

> Investissement

6,682 M€
Dépenses

> Fonctionnement

4,455 M€ Dépenses
638 035 € Recettes

> 436 807 € concernant le complexe de la VV (patinoire, salle et stade) et 4 016 470 € sports d'eau (piscines et bases nautiques)

> Fonctionnement des équipements : 1 887 516 €

> Personnel : 2 565 762 €

> Les piscines 449 925 €

> La patinoire 126 887 €

> Le complexe de la Venise Verte (Salle et stade) 25 224 €

> Les bases nautiques 7 443 €

Les services ressources





- 51 > Les ressources humaines
- 54 > Mission prévention santé et sécurité
- 56 > Mission communication interne
- 57 > Les systèmes d'information (STI)
- 58 > Administration générale, affaires juridiques et marchés publics
- 60 > La communication
- 62 > Finances et fiscalité
- 64 > Le rapport financier
- 67 > Gestion du patrimoine
- 69 > Etudes et projets neufs

Les ressources humaines

MISSIONS

Mobiliser et développer les ressources avec une grande efficacité et efficacité en soutien à la stratégie de l'organisation.
Garantir l'équité et le respect des règles de droit.

MOYENS HUMAINS

La Direction des Ressources Humaines est composée de 22 agents.

OBJECTIFS

Elle répond à la demande des responsables de services et des agents en lien avec les orientations décidées par les Elus.

EVENTEMENTS MAJEURS

RÉORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Une plus grande coopération RH ville / agglo

La recherche d'une plus grande cohérence dans la politique de gestion comme la volonté de développer de nouvelles activités en matière de RH conduisent à mutualiser, par une coopération renforcée, les services et/ou les pratiques RH Niort Agglo et ville (ex : nouveau logiciel formation sur SEDIT RH, signature d'une convention FIPHFP mutualisée, médecine de prévention, contrat groupe Prévoyance et complémentaire santé). La mutualisation des moyens permet de conforter les prestations actuelles de gestion des RH.

À noter encore, l'intégration du SEV au sein des effectifs de l'agglo, la mise en place des lignes directrices de gestion (LDG).

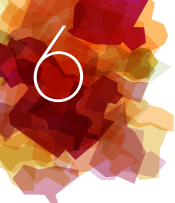
La gestion côté RH de la pandémie : mise en place du télétravail, mise en place et suivi des tableaux de bord, veille juridique intense sur les différents textes.

Travail de restructuration des RH, en perspective du départ en retraite de 3 agents.

L'APPRENTISSAGE

5 apprentis du 01/09/2019 au 31/08/2020

4 apprentis du 01/09/2020 au 31/08/2021



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Stagiaires (Éducation nationale ou autres organismes) : Il y a eu 238 demandes de stages traitées Budget dépensé pour les stagiaires rémunérés : 11 902 €

Demandes d'emploi : 472

- 318 candidatures spontanées
- 34 mutations, détachements et lauréats
- 63 saisonniers (90 en contrat)
- 57 apprentis contrats en alternance, de professionnalisation.

22 délibérations et 3 décisions

Nombre d'agents créés sous Horoquartz

132 agents en 2020, dont transfert du SEV/ SEVC (72 agents) et Complexe de la Venise Verte (12 agents).

Compte épargne temps

- 82 ouvertures et 22 clôtures, soit 602 CET actifs au 31.12.2020
- 393 agents ont alimenté leur CET avec un total de 3 521,50 jours
- 845 jours indemnisés - 95 agents - 85 050,00 €
- 138 jours mis sur la RAFFP- 22 agents - 7 072,38 €

Recrutements temporaires

- 373 contrats CAN répartis dans 12 Directions
- 23 contrats AIN répartis dans 3 Directions
- 56 contrats CDG

Recrutements permanents

- 561 candidatures saisies : 75 en cat A, 279 en cat B, 207 en cat C

Mouvements

6 décès, 2 démissions, 9 mutations, 13 départs en retraite, 2 après fin de droit à disponibilité, 1 portabilité CDI

Accidents de service, de travail : 28

Accidents de trajet : 8

Maladies professionnelles : 2

Soit 4 288 jours d'absence

Jours d'absence

- maladie ordinaire : 9 314 jours
- maladie ordinaire crise sanitaire : 1 072 jours
- congé longue maladie : 3 871 jours
- congé longue durée : 2 627 jours
- congé grave maladie : 0 jour
- congé maternité + congés pathologiques + congé paternité : 369 jours
- temps partiels thérapeutique : 17 agents

Nombre total de jours d'absence (Accidents de service et Maladie Professionnelle compris) : 22 192 jours

Activité juridique RH

Demande de protection fonctionnelle : 1
 Procédures disciplinaires sans saisine du conseil de discipline : 3
 Procédures disciplinaires avec saisine du conseil de discipline : 1
 Consultations juridiques en matière disciplinaire : 7

Consultations juridiques RH : 100

Gestion Paie

Bulletins de salaires édités : 10 962 bulletins

Mesures sociales :

- allocations frais de garde jeunes enfants = 10 agents
- allocation enfant handicapé = 12 agents
- allocation participation aux frais de vacances = 56 agents

Prises en charge partielles des titres d'abonnement à un service public de transport public ou location de vélo : 37 agents

Nombre d'heures supplémentaires payées : 8 595,53 h (260 agents)

Nombre d'heures complémentaires payées : 145,50h (20 agents)

Dossiers demi-traitement = 256 dossiers traités (59 agents)

Participation à la complémentaire santé = 391 agents

Participation au contrat maintien de salaire = 646 agents

Gestion des carrières

- avancements de grade : 46
- promotions internes : 9
- promotions d'échelon : 286
- congés parentaux : 2
- congés de maternité : 3
- congés de paternité : 8
- disponibilités : 12
- mise à disposition : 5
- temps partiel sur autorisation : 29
- temps partiel de droit : 2



Instances paritaires

- comités d'hygiène et sécurité et conditions de travail : 4 dont 2 exceptionnels
- comités techniques : 9
- commissions consultatives paritaires (pour les agents contractuels) : 2
- commissions administratives paritaires : 8

Formation

302 agents ont bénéficié d'au moins une formation
24 agents formés en interne (sécurité réglementaire : SST)

Total général : 787 jours de formation

Crédits consommés pour la formation : 148 776 €
dont 97 024 € budget principal dont 15 582 pour apprentissage et 5112 € intervention ergonomique et 38 288 € budget assainissement dont 966 € pour apprentissage et 13 464 € budget SEV

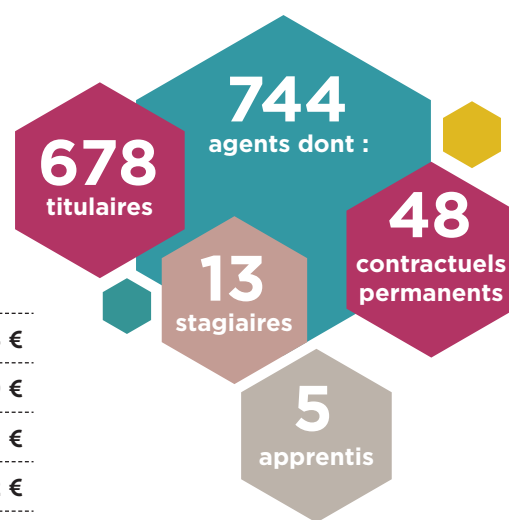
Conseil en évolution professionnelle

Environ 47 % des entretiens du CEP concernent un accompagnement à une mobilité non volontaire d'agents et 59 % environ des entretiens sont en rapport avec un projet d'évolution professionnelle.

- parcours de transition professionnelle en cours : 10
- parcours de transition professionnelle finalisés : 5
- bilans intermédiaires dans le cadre des parcours de transition professionnelle : 28

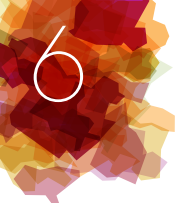
Sur l'année 2020, 10 cellules mobilité-maintien en emploi avec la direction générale ont été organisées pour accompagner les mobilités contraintes.

Chiffres clés



BUDGET RÉALISÉ 2020

Principal	28 697 004 €
Assainissement	2 774 169 €
Transports	342 920 €
Immobilier d'entreprises	62 292 €
Atelier de restauration	16 547 €
Régie Eaux du Vivier	2 761 363 €
Eau potable DSP	210 624 €



Mission prévention santé sécurité

Pôle de rattachement : Ressources et gestion administrative

Nombre d'agents : 8 agents - 5,3 ETP

Périmètre d'expertise : prévenir les risques professionnels, informer, conseiller, assister et accompagner les élus, l'encadrement, les agents et leurs représentants en matière de santé et sécurité au travail.

MISSIONS

- Accompagner et animer la politique de prévention des risques professionnels
- Contribuer au dialogue social sur ces questions en lien avec les instances consultatives.

La Mission Santé Sécurité s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire dont les actions sont réparties comme suit :

- prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail : conseil aux encadrants, inspection en santé sécurité, animation du réseau des assistants de prévention, suivi des accidents et maladies pro...

- limiter l'altération de la santé par la médecine préventive : suivi médical des agents, actions sur le milieu du travail, traçabilité des expositions professionnelles, veille sanitaire
- accompagner individuellement/collectivement : garantir l'égalité des droits socio-professionnels
- intégrer le handicap et maintenir en emploi : aménagements de poste, mobilité préventive pour raison de santé

ACTIONS 2020

- Gestion de la crise sanitaire COVID (évaluée à 75 % de l'activité 2020 pour l'ensemble de la mission prévention santé sécurité) :
- Mise en place de la cellule opérationnelle et des actions de communication ;
- Accompagnement des directions à l'élaboration des Plans de continuité d'activité (PCA) ;
- Recherche et acquisition des moyens de protection (masques, gel ...) et gestion logistique ;
- Rédaction du protocole sanitaire de reprise et traduction dans les Plans de reprise d'activité (PRA) des directions ;
- Identification et accompagnement des personnes vulnérables ;
- Mise en place des tests PCR et antigéniques, gestion des situations COVID et cas contacts.
- Poursuite de l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- Préparation au déploiement du réseau des chefs d'établissement ;
- Formation prévention du risque routier ;
- Installation, formation des membres et des commissions du CHSCT ;
- Refonte du règlement intérieur santé sécurité conditions de travail et de certaines procédures ;
- Déploiement d'un groupement d'achat défibrillateurs pour l'Agglo et ses communes.

Chiffres clés

DIALOGUE SOCIAL

4

CHSCT

5

commissions santé
sécurité

2

commissions locaux et
nouvelles technologies

9

réunions du groupe d'analyse des situations
de mal être au travail (GASMET)

208

visites du médecin

MÉDECINE PRÉVENTIVE

161

visites d'information
et de prévention de
l'infirmière

40%

sur demande
des agents ou
de l'employeur

31%

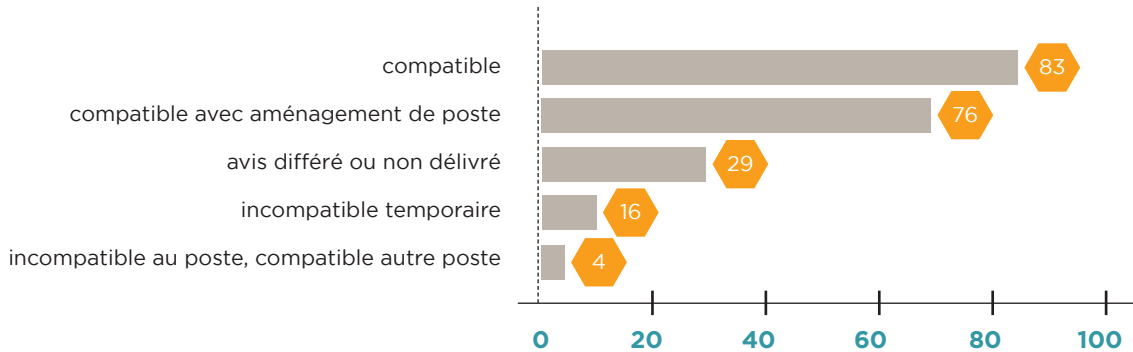
pour une
reprise

18%

visites
périodiques

11%

visites
d'embauche



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

235

entretiens

79

agents suivis
dont 43 nouveaux
dossiers individuels

Situations collectives

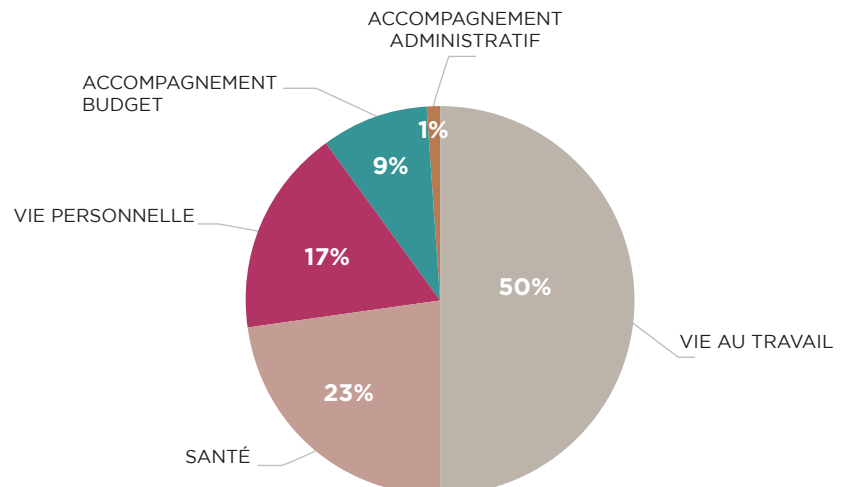
2 évaluations des conditions de travail /
RPS en coopération avec l'IDEST
(infirmière en santé au travail)
2 interventions suite agression

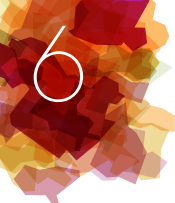
Accompagnement

11 dossier MDPH

Montage de dossiers

7 demandes d'aide financière,
1 dossier retraite, 2 dossiers de
demande de logement,
3 dossiers divers.





Mission communication interne

Rattachée à la direction générale, la mission communication interne est constituée de 3 ETP.

FAITS MARQUANTS

- COVID/gestion de la crise
- Reprise d'activité/déconfinement

INDICATEURS D'ACTIVITÉS INTRANET TAPTAP DE JANVIER À DÉCEMBRE 2020

- Header : 54 photos publiées en tête de la page d'accueil et 54 sujets associés
- A la une : 58 sujets
- Brèves : 487 brèves

COMPLÉMENTS INDICATEURS ACTIVITÉS : COVID/CONFINEMENT/DÉCONFINEMENT

- Forum : "à distance mais en contact". 8 posts envoyés par agents pour encourager les collègues sur le terrain
- Selfies : 63 selfies envoyés par agents (enseignants, techniciens, rippers, etc.) de différentes directions (communication interne, externe, conservatoire, DSI, gestion des déchets, SEVC, etc.).
- Communiqués DG : 40 communiqués au 03/05/21.
- Accompagnement : décryptage par Anne Vincent, psychothérapeute (Niort). 15 vidéos réalisées avec Comm externe pour répondre aux questions des agents/encadrants
- Création de documents/supports : affiches, attestations et fiches réflexes. Documents réalisés par juriste ou Mission Prévention santé et sécurité au travail. 8 fiches réflexes. 8 affichettes. + de 15 attestations pour déplacement professionnel et couvre-feu.
- Consignes COVID/port du masque/déconfinement : 8 infographies réalisées pour expliquer les démarches en cas de symptômes/cas contact. 4 pages actu créées.
- Reportages photos : 15 albums des équipes sur le terrain pendant 1^{er} confinement. 3 albums photos pour reprise d'activités. 1 vidéo réalisée par agent Eddy Tribert, ripeur (direction Gestion des déchets).

Chiffres clés

5 lettres d'information Tap Tap

58 Une 487 brèves



Les systèmes d'information

La direction des systèmes d'information veille à ce que chaque utilisateur des services dispose d'un système d'information sécurisé, performant pour son activité, et en phase avec les orientations stratégiques.

LES MISSIONS

Elle gère les systèmes d'information et de communication de la mairie de Niort, de Niort Agglo et du CCAS : réseaux, postes de travail, serveurs, applications informatiques, téléphones, prestations de services. Selon les besoins et la stratégie des collectivités, elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre, du maintien en conditions

opérationnelles du système d'information, de la sécurité et de sa qualité afin d'assurer la productivité des agents de la collectivité. La direction conçoit, développe et fait évoluer le SI des collectivités en adéquation avec la stratégie des collectivités, en prenant compte l'évolution des technologies, les impératifs économique, écologique et sociétaux.

LES FAITS MARQUANTS

- COVID 19 : mise en place d'une infrastructure de télétravail et déploiement de nouvelles solutions de collaboration à distance, mise en place de dispositif d'alerte des agents par SMS et de portail de prise de rendez-vous en ligne pour les déchetteries et les piscines.
- adaptation et évolution du SIRH : médecine du travail, initialisation du décisionnel RH
- adaptation et évolution du SIFI : refonte du cadre budgétaire et passage à la M57
- Archivage : informatisation de la gestion des archives physiques et initialisation de l'archivage électronique légal
- Dématérialisation : télétransmission des actes administratifs (décisions, arrêtés), dématérialisation des documents support aux conseils communautaire
- Marché public : informatisation du processus de la préparation des marchés publics
- Gestion du patrimoine : interfaçage du SIG avec ATAL
- OpenData : ouverture du portail opendata
- Modernisation du système d'information des médiathèques : mise en place d'une

nouvelle solution de gestion des fonds documentaires avec mise en place de RFID de l'ensemble des objets gérés, renouvellement de 130 PC et mise en place de solution EPN et modernisation de réseau informatique de chaque médiathèque.

- Etudes sur la mise en place du contrôle d'accès des déchetteries
- Mutualisation des infrastructures : mutualisation des réseaux informatiques interne et VPN, mutualisation des serveurs de base de données, préparation à la mutualisation d'Active Directory, étude sur la mutualisation de la sauvegarde
- Industrialisation des postes de travail : mise en place d'un mode unique de préparation des postes de travail et packaging de 150 applications pour déploiement automatique
- Assistance utilisateurs : ouverture du portail de déclaration d'incident et mise en place de référent pour la déclaration en ligne des demandes de moyens informatiques
- Etude sur rationalisation des moyens d'impression et attribution du marché.

Chiffres clés

35
agents

3
collectivités
Niort Agglo, CCAS,
Ville de Niort

0,926M€
fonctionnement
0,893M€
investissement

657
utilisateurs
546
postes fixes

162
portables

400
postes
téléphoniques

309
téléphones
portables

183
tablettes

72
applications métiers

31
applications mutualisées

+ de **60**
sites distants



Administration générale, affaires juridiques et marchés publics

La direction est composée de 3 services :

Le service des assemblées et affaires juridiques assurent l'organisation, la préparation, la gestion et la sécurisation des conférences des Maires et des conseils d'Agglomération. Il apporte son analyse et expertise juridique aux services et aux élus. Il assure aussi quotidiennement une veille réglementaire et législative.

Le service des marchés publics veille à la fiabilité juridique des procédures de mise en concurrence et de passation des marchés publics ; il gère les procédures de passation des marchés supérieurs à 25 000 € HT et leurs avenants ; Il assiste et conseille les services et participe à la réflexion sur les modes contractuels relevant de la commande publique.

Le service Gestion administrative du patrimoine est à la fois un service ressources et opérationnel : il conseille, rédige, et assure le suivi juridique de l'ensemble des conventions de droit privé et des assurances.

LES ASSEMBLÉES

- **454** délibérations adoptées, soit 76 délibérations de plus par rapport à 2018
- **8** conseils d'agglomération et **7** conférences des maires
- 536 décisions du Président ont été présentées aux élus communautaires.

LES AFFAIRES JURIDIQUES

- + 250 consultations en interne, à la demande des services
- préparation et suivi les deux vagues de révision statutaire de Niort Agglo : La première consécutive aux prises de compétences gestion des eaux pluviales urbaines, abris-voyageurs affectés au transport public et mise en accessibilité des quais sur voirie nécessaires au transport collectif ; la seconde initiée en octobre et terminée en décembre sur plusieurs prises de compétences dont l'eau potable et le glissement de compétences optionnelles à obligatoires
- préparation de l'année électorale 2020
- organisation et gestion de la commission consultative des services publics locaux
- suivi législatif, réglementaire, jurisprudentiel et veille personnalisée aux directions
- accompagnement à la création du syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise pour la compétence GEMAPI.

LES MARCHÉS PUBLICS

- Différents marchés d'assainissement
- Achats de défibrillateurs (groupement de commandes)
- Achat de fournitures de bureau (groupement de commandes)
- Fourniture et pose du mobilier des espaces publics de la médiathèque Pierre Moinot
- Acquisition et installation de mobilier de stockage pour la médiathèque Pierre Moinot
- D'autres achats plus courants mais indispensables : achat de papier à usage d'impression, fourniture de pneumatiques et prestations similaires ainsi que de petites fournitures pour l'agglo et la Ville de Niort
- Mise en œuvre de la scénographie du

Chiffres clés

20 réunions de la commission d'appel d'offres / commission des marchés

43 avenants

58 consultations lancées pour 78 marchés

Montant des contrats : environ

8,85 M € HT

TRAVAUX : 6 marchés, 1,38 M € HT

SERVICES : 46 marchés, 4,37 M € HT

FOURNITURES : 26 marchés, 3,1 M € HT

Les montants de marchés sont engagés pour 2020, et certains marchés passés pour 4 ans, montant engagé sur plusieurs années

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE

En 2020, Niort Agglo a déployé ses nouveaux marchés d'assurances : flotte automobile, responsabilité civile/protection juridique, dommages aux biens, tous risques expositions, risques statutaires.

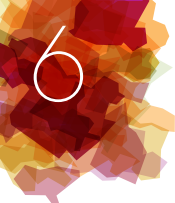
Chiffres clés

125 898 m²
Total des superficies assurées

244 798 €
Montant total des primes 2020

Déclaration et suivi des sinistres	
Auto	33
Dommmages aux biens	6
Responsabilité civile	14
Acquisitions / ventes immobilières	14 acquisitions et 3 ventes
Rédactions conventions-baux	14
Conventions de mise à disposition d'équipements	14
Baux	7
Convention prestations services	5
consultations juridiques internes	90 et 30 consultations "Covid-19"
consultations juridiques externes	80

Mise en place de méthodes nouvelles transversales liées aux dossiers d'acquisitions/ventes ; formalisation des processus et préparation de création de services et process mis en place pour acte authentique administratif



La communication

Le service communication externe assure l'ensemble des actions de communication pour le compte de l'agglomération et de la Ville de Niort. Les principales missions sont : le pilotage et la coordination de la stratégie de communication, la rédaction des magazines Territoires de Vie et Vivre à Niort, l'administration des sites Internet niortagglo.fr et vivre-a-niort.com, l'animation des réseaux sociaux Facebook et Twitter pour les deux collectivités, et des webTV Niort Agglo et Ville de Niort, création et mise en forme des supports graphiques pour la promotion des politiques publiques, conception et organisation d'évènementiels sur l'ensemble du territoire.

SERVICE ÉDITORIAL (WEB - MAGAZINES - PRESSE)

- Site web du conservatoire
- Cvthèque
- Site web Niort Eco
- Site 5^e saison
- Site Niort Culture
- Carto card producteurs / commerçants / Halles
- Opendata
- Niort Agglo Iciondrive
- Anios
- Lancement d'un nouveau support Niort Dedans Dehors, supplément culture, sports, loisirs du magazine Vivre à Niort.

Chiffres clés

1
numéro de
Territoire de Vie
en raison pandémie

10
numéros de
Vivre à Niort



NIORTAGGLO.FR

166
articles d'actualité

47
pages
d'information créées

4188
followers Twitter
(soit + 609)

4454
fans Facebook
(soit + 1617)

VIVRE-A-NIORT.COM

320
articles d'actualité

61
pages d'info créées

9134
followers Twitter
(soit + 699)

17025
fans Facebook
(soit + 2887)

673
manifestations inscrites dans
l'agenda des deux sites web

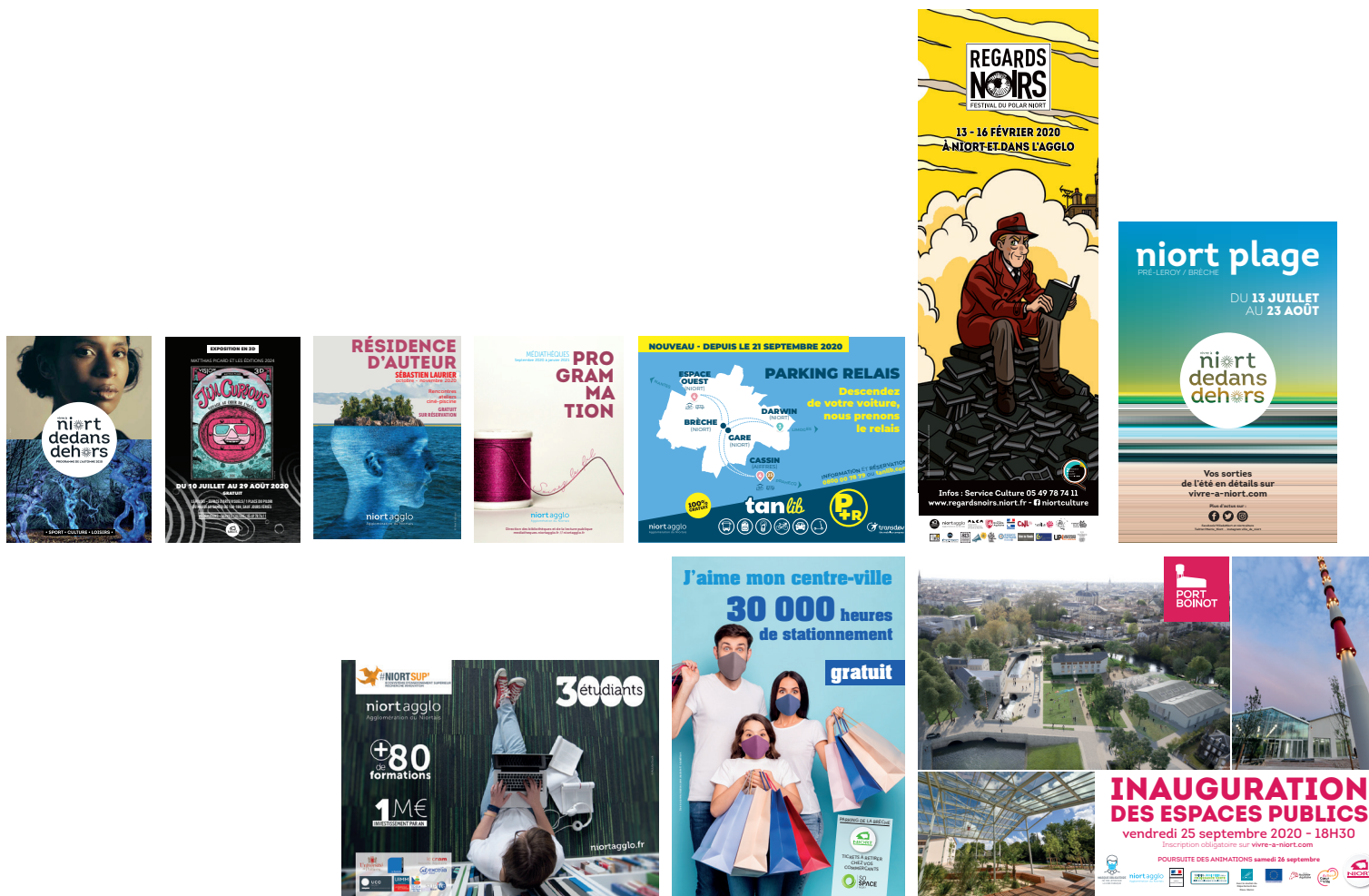
52
lettres d'info numérique Ville

52
lettres d'info numérique Niort Agglo

162
points presse

203
communiqués de presse

111
vidéos



POLE PROJETS/CONCEPTION GRAPHIQUE ET EVENEMENTIEL

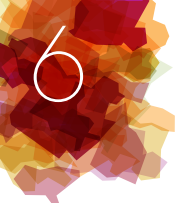
Le renouvellement de la signalétique des établissements recevant du public (Ville et Niort Agglo) débuté en 2020, va se poursuivre en 2021. La nouvelle charte graphique de l'agglo va se déployer sur toutes les piscines, ZAE, déchèteries, bibliothèques... Plus de 100 établissements (ville de Niort et agglo) vont être concernés par ce programme de renouvellement des enseignes.

Chiffres clés

22 événements | **45** campagnes d'affichage

Création supports graphiques et objets publicitaires

Les projets ou événements portés par les services de l'Agglo et de la Ville ont fait l'objet d'un accompagnement du pôle Projets/créations graphiques par la conception et l'impression de supports graphiques (flyers, brochures, dépliants, marque-pages, affichage grands formats, stickers, cartons d'invitation, roll up, kakémonos, ...) ou l'achat de goodies (porte-clés, textiles, sacs, stylos, jetons, bloc-notes,...). Bien évidemment, la crise sanitaire a largement bouleversé la programmation des événements et manifestations.



Finances et fiscalité

La Direction des Finances et Fiscalités met en œuvre la politique de gestion et de planification budgétaire et financière de Niort Agglo conformément au cadre réglementaire y afférant. A ce titre, elle propose des procédures comptables et financières et engage les démarches nécessaires à l'émergence et au développement dans les directions opérationnelles d'une culture financière. La Direction est organisée en 3 services : le service gestion budgétaire et dette, le service gestion comptable et le service gestion prospective fiscalités.

◆ SERVICE « GESTION BUDGÉTAIRE ET DETTE »

MISSIONS DU SERVICE

En lien permanent avec les Vice-Présidents, les membres de la Direction générale et l'ensemble des directions, le service gestion budgétaire et dette a permis aux conseillers communautaires d'adopter les budgets primitifs et supplémentaires, les comptes administratifs, les décisions modificatives des neufs budgets de l'agglo : Budget principal, Transports urbains, Assainissement, Eau potable - SEV, Eau potable - DSP, Zones d'activités économiques, Immobilier d'entreprises, Activités assujetties à T.V.A et Régie énergies renouvelables. Le service assure aussi le suivi et l'analyse de la dette contractée par Niort Agglo. Enfin, le service Budget prépare l'élaboration et le suivi du Syndicat mixte ouvert Niort Terminal.

EVÈNEMENTS MAJEURS 2020

- Elaboration d'un nouveau cadre budgétaire en lien avec les Directions assurant une meilleure lisibilité et une plus grande transparence, avec un découpage adapté aux élus et aux services. Mise en place de la nouvelle architecture au 01/01/2021.
- Travail préparatoire, en lien avec l'éditeur et le service informatique, au changement de nomenclature budgétaire et comptable au 01/01/2021 : passage de la M14 à la M57 induisant des changements d'article comptable et de fonction.

Chiffres clés

238 M€
répartis sur 23 directions

20 réunions de dialogue de gestion
avec l'ensemble des directions

117 contrats d'emprunt gérés
pour un encours de
111,671 M€

14 nouvelles garanties d'emprunt
portant à 110 le nombre d'emprunts
garantis pour un montant total
de **49,607 M€**

SERVICE « GESTION COMPTABLE »

MISSIONS DU SERVICE

En lien permanent avec les directions, les agents traitent et contrôlent les opérations comptables des budgets de Niort Agglo, sauf pour les activités assainissement et eau. Pour l'ensemble des budgets, le service coordonne les principales actions comptables et représente le lien principal avec le Trésorier. Il procède aussi au suivi des régies et du patrimoine comptables et aux déclarations fiscales de TVA et de FCTVA ainsi qu'à l'organisation des réunions de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

EVÈNEMENTS MAJEURS 2020

- CLECT : transfert du contingent incendie versé au SDIS

Chiffres clés



SERVICE « GESTION PROSPECTIVE ET FISCALITÉ »

MISSIONS DU SERVICE

Le service procède au suivi des recettes fiscales perçues (Cotisation sur la valeur ajoutée, Contribution foncière des entreprises, Taxe sur les surfaces commerciales, Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux, Taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti, Taxe d'habitation et Versement mobilité).

Des études, analyses et simulations sont effectuées tout au long de l'année pour renforcer l'aide à la décision de nos élus.

Le service assure aussi l'élaboration du rapport d'orientation budgétaire, le pilotage de la programmation pluriannuelle des investissements et des perspectives financières ainsi qu'un suivi constant des dotations de l'Etat et du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et des synthèses individuelles des comptes administratifs des communes.

EVÈNEMENTS MAJEURS 2020

- présentation de la réforme de la fiscalité avec la suppression de la TH et simulation des impacts financiers pour Niort Agglo et les communes membres
- Actualisation de la Prospective transport
- Plusieurs études d'impact de la crise sanitaire sur les finances de Niort Agglo
- Rapport sur la fiscalité locale et communes pour l'année 2019

Chiffres clés



Le rapport financier

Le rapport financier s'appuie sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'année 2019. Il traduit la politique menée par les élus sur le territoire de Niort Agglo au service de ses 124 588 habitants (INSEE 2019). Les montants sont présentés en millions d'euros.

LA RÉPARTITION PAR BUDGET

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	89,117	97,110	41,321	41,152
Transports	17,976	18,546	1,851	2,206
Assainissement	13,677	15,947	9,959	12,239
Zones d'activités économiques	9,155	9,143	8,717	14,179
Immobilier d'entreprises	1,011	1,065	0,599	0,614
Activités assujetties à la TVA	0,107	0,120	0,121	0,031
Energies renouvelables	0,044	0,044	0,041	0,030
Eau potable régie (SEV)	9,766	11,999	4,437	5,383
Eau potable DSP	1,028	1,571	0,898	1,135
Totaux	141,881	155,545	67,944	76,968

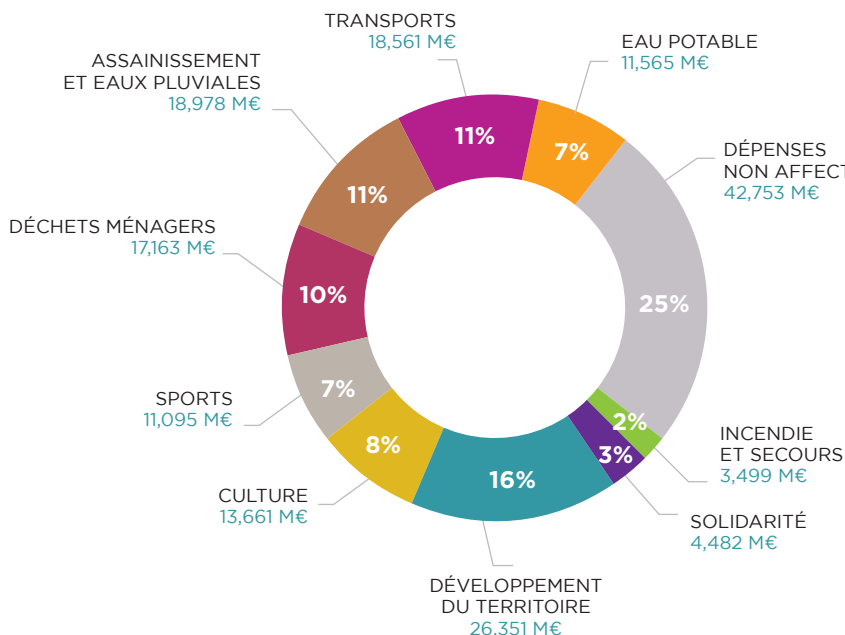
LES GRANDES MASSES DU BUDGET PRINCIPAL (EN MILLIONS D'EUROS)



* FNGIR : Fonds national de garantie intercommunal des ressources
FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

LE BUDGET CONSOLIDÉ RÉPARTI PAR POLITIQUE PUBLIQUE

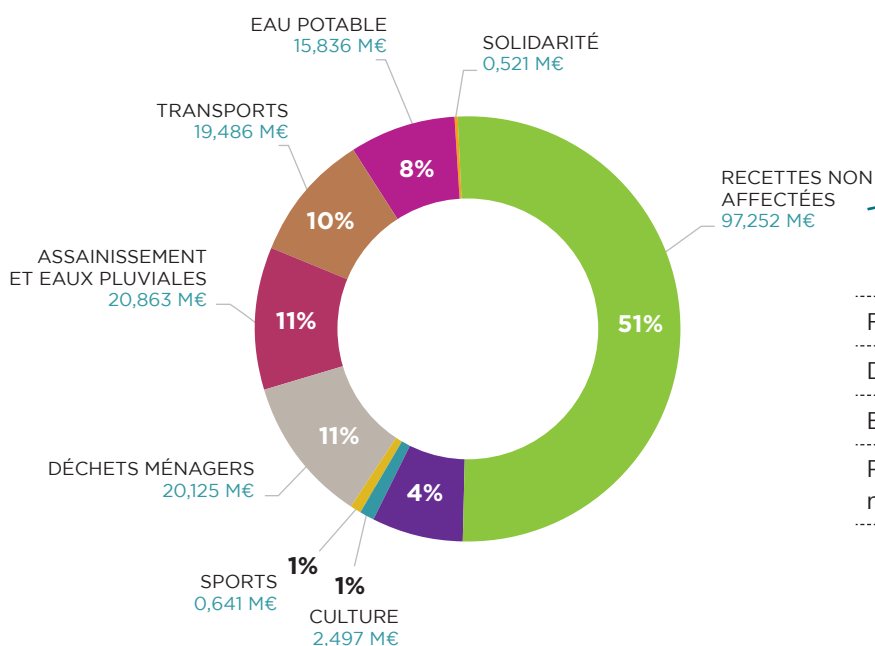
LES DÉPENSES DE L'AGGLOMÉRATION



DONT

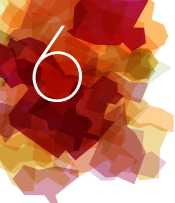
Reversement de fiscalité aux communes	20,062 M€
Reversement de fiscalité à l'Etat	4,300 M€
Remboursement de dette	3,180 M€
Dépenses de personnel pôle Ressources	10,023 M€

LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION



DONT

Fiscalité non affectée	51,170 M€
Dotations de l'Etat	14,629 M€
Emprunt	15,000 M€
Remboursement mutualisation des services	4,236 M€



UNE STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ EN 2020

	Taux 2020
Cotisation foncière des entreprises	26,26%
Taxe d'Habitation	10,57%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	0,055%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties	3,88%
Taxe additionnelle sur la taxe foncière non bâti	48,19%
Coefficient applicable au tarif national de la TASCOM	1.20

N° de zone	Appellation de la zone en 2019	Taux 2020 de TEOM
01	Zone urbaine de Niort	10,20%
02	Zone suburbaine	12,82%
03	Autres communes	14,56%

LES INVESTISSEMENTS DE L'AGGLO

Les principales dépenses d'investissement

L'agglomération a soutenu l'investissement local avec un programme d'investissement de **42 M€** toute politique confondue :

- Soutien aux investissements communaux (Dispositif PACT) pour 3,069 M€
- Soutien à l'habitat (PLH) pour 2,273 M€
- Infrastructures et matériels en matière de déchets pour 1,690 M€
- Requalification de voirie des ZAE pour 2,741 M€
- Aménagement des zones d'activités pour 8,421 M€
- Réhabilitations des équipements culturels (CRD ; Médiathèque Moinot ; Piscine Pré Leroy) pour 11,935 M€
- Déploiement de la fibre pour 1,616 M€
- Traitement des eaux pluviales pour 2,285 M€
- Renouvellement, entretien et extension des réseaux Assainissement pour 3,072 M€
- Renouvellement, entretien et extension des réseaux Eaux potables pour 2,140 M€
- Achat de navettes électriques, vélos et trottinettes : 1,2 M€

Le financement des dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement sont financées par des ressources propres (autofinancement et FCTVA) et par des recettes externes (subventions et emprunts) :

- autofinancement brut : 29,166 M€, tous budgets confondus (hors ZAE)
- fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) versé par l'Etat en remboursement de la TVA sur les investissements : 5,234 M€.
- subventions (Etat, Région, Département...) : 4,455 M€
- emprunt : 28,084 M€ affecté pour 15,000 M€ au budget, 11,000 budget ZAE, 2,000 M€ au budget eau potable - SEVC et 0,084 M€ au budget assainissement.

Un endettement maîtrisé

Niort Agglo reste vigilante sur la gestion de la dette, pour 2020 :

- stock net de dette au 31/12/2020 : 111,671 M€, soit 899€ par habitant (610 € en 2019)
- capacité de désendettement tous budgets confondus (hors budget annexe ZAE) : 3,45 années (3,09 années en 2019). Pour le budget principal, elle est de 3,07 années contre 2,19 années en 2019.



Gestion du patrimoine

MISSIONS

- **Construction, aménagement, entretien et gestion du patrimoine bâti des équipements communautaires** : conduite d'opération de petite envergure, maîtrise d'œuvre, exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance, gestion et suivi du patrimoine, accessibilité
- **Atelier mécanique** : entretien, maintenance et réparation des véhicules Niort Agglo et Ville de Niort ; achat, gestion et distribution des carburants ; acquisition des véhicules et matériels neufs
- **Logistique** : gestion des achats, des produits d'entretien, des fournitures, du papier, du mobilier, du déménagement et de l'entretien des locaux
- **Énergies** : gestion des contrats, entretien, maintenance, amélioration et programmation pluriannuelle des investissements
- **Accueil-courrier** : accueil du siège social traitement du courrier, dématérialisation des factures

Chiffres clés

122 434 m²
Patrimoine bâti

1040
unités
Mobilier urbain des
points d'arrêt des
lignes de transports
urbains et scolaires

419 véhicules
1340 engins

Gestion des travaux, interventions et contrats

11
opérations
d'études

11
opérations
de travaux

75
marchés

3 561
factures
mandatées

2 254
transactions
cartes achats

4 536
interventions
en régie

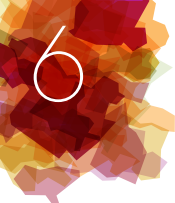
Entretien

168
contrôles
périodiques

390
interventions de
maintenance

1 098
interventions
de maintenance soit

613 € par intervention



ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES (PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS)

Équipements	Nature et réalisation des travaux
Piscine les Colliberts (Mauzé-sur-le-Mignon)	Travaux d'instrumentalisation pour le suivi des dépenses énergétiques
Pôle communautaire Marcel Pagnol	Aménagement de salles de réunion et de bureaux « élus »
Piscine Châtelet (Sansais)	Mise aux normes des locaux du personnel
Aire des gens du voyage de Noron et de Chauray	Installation d'un système de protection contre les effractions dans les locaux techniques

ENERGIES

- 8,941 GWh d'énergies (selon facturation)
- Suivi des installations photovoltaïques (4 sites, 170 kWc) – production : 151 MWh

LOGISTIQUE

19 commandes papiers, 38 commandes de fournitures, 31 fauteuils de bureau ergonomiques, 11 opérations de déplacement de mobilier ou déménagement

ENTRETIEN DES LOCAUX

11 ETP très impactée par la crise sanitaire, ce qui a nécessité une forte mobilisation de l'équipe pour l'ensemble des sites avec une vigilance sanitaire renforcée

VEHICULES ET MATERIELS

- Achat, approvisionnement et distribution de gasoil : 581 000 litres, 1,207 € TTC/litre
- Achat, approvisionnement et distribution de SP95 : 14 035 litres, 1,318 € TTC/litre
- Maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien

spécialisés : 927 opérations

- Travaux d'entretien réalisés en régie : 3 438 interventions
- Contrôles périodiques des véhicules et matériels : 630 contrôles

SERVICE ARCHIVES

En 2020, la collecte d'archives publiques entrées par versement représente 12,45 ml d'archives, de la part de 2 directions différentes. Poursuite des projets en matière de dématérialisation et d'archivage des données électroniques.

CELLULE COURRIER/ACCUEIL

- Traitement du courrier : courriers entrants 11 800, courriers sortants 36 161 pour 50 410 € et courriers numérisés 4 704.
- Gestion de l'accueil : accueil téléphonique 18 408 et accueil physique 2 945

BUDGET 2020 (EN M €)

Fonctionnement	Investissement
7,285 M€ y compris coût personnel	1,286 M€



Études et projets neufs (EPN)

La direction « Études et projets neufs » intervient dans le domaine des équipements (bâtiments) et des infrastructures (voiries). Elle a un rôle d'assistance auprès des services "maîtres d'ouvrage". Elle a également en charge l'entretien, l'aménagement ou la création des voiries d'intérêt communautaire (ZAE incluses).

MISSIONS

Pilotage des projets d'investissement sur les équipements et les infrastructures (ZAE, Boulevard Willy Brandt, fibre optique inter équipements aggro...).

Suivi des opérations d'entretien et d'exploitation des infrastructures.

PÉRIMÈTRE D'EXPERTISE

- Accompagnement des directions sur des projets à forte plus-value pour le territoire
- Pilotage et suivi des opérations d'investissement : de la faisabilité du projet jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux (1 an après la réception)
- Analyse et expertise pour l'aide à la décision des élus
- Conseil des communes sur des actions croisées

ÉLÉMENTS MARQUANTS SUR 2019

SERVICE BÂTIMENTS-EQUIPEMENTS

Economie

15, rue Pluvialt à Niort : réalisation d'un espace dépôt de pain / snacking – Rédaction du programme de travaux et sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre

Niort Tech II – Aménagement d'un complexe enseignement supérieur et tourisme d'affaires à Niort : assistance à la sélection de la maîtrise d'œuvre et suivi du début des études de conception

Maison du Beurre à Echiré : Rédaction du programme de travaux et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

10, place de la Comédie – installation du CNAM à Niort : lancement des études pré-opérationnelles via une AMO et examen phase 0 – installation partielle CNAM pour la rentrée de septembre 2021

Culture

Médiathèque Pierre-Moinot à Niort : requalification et mise aux normes, poursuite des travaux débutés en novembre 2018 – continuité des interventions partielles pendant les périodes de confinement. Livraison des travaux prévue pour mars 2021.

Port Boinot - Aménagement scénographie

bâtiment Séchoir à Niort : études de conception et consultation des marchés de travaux et de fournitures & services.

Sport d'eau

Piscine Pré-Leroy à Niort : réhabilitation de l'équipement, poursuite des travaux débutés en mai 2019, continuité des interventions partielles pendant les périodes de confinement. Livraison des travaux prévue pour début du 4^e trimestre 2021.

Centre aquatique Les Fraignes à Chauray :

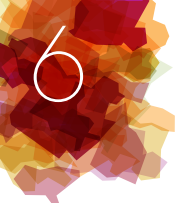
montage du DCE & consultation pour l'acquisition de bâtiments modulaires pour les vestiaires du personnel et montage d'un dossier de consultation d'AMO pour les phases pré-opérationnelles d'aménagement / extension du site.

Déchets

Déchèterie de Souché à Niort : requalification de la déchèterie, réalisation des études de maîtrise d'œuvre.

Patrimoine Historique

Château Coudray-Salbart à Echiré : consultation pour l'actualisation de l'étude préalable en vue de définir un programme d'une nouvelle tranche de travaux – Demande de subvention associée



SERVICE AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

Aménagements de zones d'activités économiques (ZAE)

Parc d'Activités Batipolis à Aiffres : Travaux de viabilisation de parcelle complémentaire, création d'un plateau surélevé, finition des enrobés de voirie

Parc d'activités des Chéracles à Mauzé / Prin : Poursuite des études pré-opérationnelles (dossier d'autorisation environnementale unique)

ZAE Les Petits Affranchiments à Beauvoir-sur-Niort : Poursuite et fin des travaux d'aménagement de l'extension - viabilisation de 1,6 ha divisibles

Parc d'Activités des Pierrailleuses à Granzay/ St-Symphorien : Poursuite des travaux de voirie - viabilisation d'environ 20ha divisibles + desserte gaz naturel + travaux de finition d'aménagement & poursuite & fin des fouilles archéologiques sur site (emprise de 2,1ha)

Parc d'Activités Terre de Sport à Niort : Fin concession d'aménagement DSA. Extension du réseau d'assainissement EU pour raccordement de parcelles commercialisées

Entretien et requalification de ZAE

Parc d'activités Les Rochereaux à Chau-ray : requalification Blds Ampère / Arago : poursuite des études de maîtrise d'œuvre, engagement de la concertation avec les

riverains ; requalification Bd des Rochereaux : lancement des études de maîtrise d'œuvre & engagement de la concertation avec les riverains

Parc d'activités Pierre Mendès-France à Niort : rue des Herbillaux : travaux de voirie et création d'un plateau surélevé (section Vau-morin / Joules)

Parc d'activités Saint-Liguaire à Niort : rue Pied de fond (Section Rue Sabatier / rue Pierre - Simon Laplace) - Travaux de voirie - structure de chaussée, bordures & cheminements piétons

Parc d'activités Saint-Florent à Niort : requalification (travaux de voirie) : poursuite des travaux de voirie - création giratoire Avenue St-Jean d'Angély

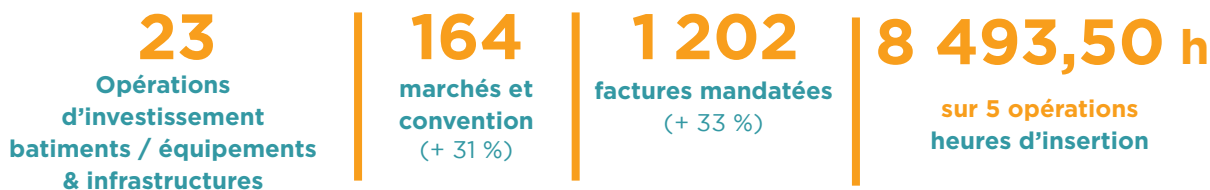
Parc d'activités Terre de Sport à Niort : rue de l'aérodrome : Lancement des études de maîtrise d'œuvre. Engagement de la concertation avec les riverains

ENSEMBLE DES ZAE

Eclairage public : poursuite du programme de travaux de mise aux normes + séparation réseaux Agglo / communes - Changement des sources lumineuses sur PA Mendès-France / Chauray) + lancement expérimentation extinction nocturne déc. 2020

Ouvrages d'art : démarrage de la réalisation des Inspections Détaillées Périodiques

Chiffres clés



SYNTHESE BUDGET 2020 EPN (Y COMPRIS BUDGETS ANNEXES)

Dépenses	
Fonctionnement	1 182 190,02 € TTC
Investissement	15 397 440,55 € TTC (+25%)
Recettes	
Fonctionnement	379 302,40 € TTC
Investissement	108 258,53 € TTC

SOMMAIRE

CHAPITRE 1	
REPÈRES INSTITUTIONNELS	4
Le fonctionnement institutionnel	4
Les décisions	5
Les compétences de Niort Agglo	6
CHAPITRE 2	
UN TERRITOIRE ATTRACTIF	8
Développement économique, emploi et enseignement supérieur	9
CHAPITRE 3	
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE	12
L'aménagement du territoire	13
Urbanisme réglementaire et stratégie foncière	14
Observatoire et stratégie territoriale	16
La politique de l'habitat	17
Les aires des gens du voyage	21
Transports et mobilité	22
La cohésion sociale et l'insertion	24
CHAPITRE 4	
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	28
Les déchets ménagers	29
L'assainissement	32
L'eau potable	34
Mission Transition environnementale	35
CHAPITRE 5	
L'ANIMATION DU TERRITOIRE	36
L'école d'arts plastiques	37
Le Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque	39
Les bibliothèques et la lecture publique	41
Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon	43
Les sports d'eau	48
CHAPITRE 6	
LES SERVICES RESSOURCES	50
Les ressources humaines	51
Mission prévention santé et sécurité	54
Mission Communication interne	56
Les systèmes d'information (STI)	57
Administration générale, affaires juridiques et marchés publics	58
La communication	60
Finances et fiscalité	62
Le rapport financier	64
Gestion du patrimoine	67
Etudes et projets neufs (EPN)	69

Réalisation :

Service de communication communautaire avec le concours de l'ensemble des services

Conception graphique :

1D2, communication créative

Impression :

Les impressions Dumas

Crédit photos :

Romuald Goudeau, Marie Delage, Darri, Les 4 vents, Bruno Derbord, services de Niort Agglo

niort agglo

Agglomération du Niortais



AIFFRES
AMURÉ
ARÇAIS
BEAUVOIR-SUR-NIORT
BESSINES
BRÛLAIN
CHAURAY
COULON
ÉCHIRÉ
ÉPANNES
FORS
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
GERMOND-ROUVRE
GRANZAY-GRIPT
JUSCORPS
LA FOYE-MONJAULT
LA ROCHÉNARD
LE BOURDET
LE VANNEAU - IRLEAU
MAGNÉ
MARIGNY
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON
NIORT
PLAINE-D'ARGENSON
PRAHECQ
PRIN-DEYRANÇON
SAINT-GELAIS
SAINT-GEORGES-DE-REX
SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUÉ
SAINT-MAXIRE
SAINT-RÉMY
SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS
SAINT-SYMPHORIEN
SANSAIS - LA GARETTE
SCIECQ
VALLANS
VAL-DU-MIGNON
VILLIERS-EN-PLAINE
VOUILLÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020